

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1906.

VOL. LXVIII NO. 7

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 15 JUILLET, 1926.

LE PREMIER ACTE DE M. MEIGHEN SERA D'AUGMENTER LE TARIF SUR LES INSTRUMENTS AGRICOLES

London, 7. — Au moment où des élections s'annoncent prochaines, dit le "London Advertiser", il convient d'oublier moins que jamais, que dans le parti libéral le tarif sur les automobiles n'aurait jamais été réduit et que M. Meighen a annoncé publiquement que si le pouvoir lui était confié, l'un de ses premiers actes serait de hausser le tarif sur les machines agricoles.

Le journal rappelle aussi qu'en dépit de la période difficile d'après-guerre, le gouvernement King a réussi à réduire la dette et les impôts de façon appréciable, à rétablir la prospérité au pays et à améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest.

"Il faut, dit le "London Advertiser", qu'une élection générale fédérale ait lieu à l'automne à moins que le gouvernement n'impose au pays les dépenses inutiles d'une session spéciale qui pourrait ostensiblement avoir pour but de voter les crédits, mais que l'on pourrait considérer comme moyen de refaire la bourse des députés. Il est probable que la date de l'élection restera cachée aussi longtemps que possible, mais que la machine conservatrice sera accélérée. Que les organisateurs du parti libéral ne donnent pas pour excuse d'inaction le fait que nous sommes en plein temps des vacances.

M. Lapointe a raison d'affirmer que le parti libéral entrera dans la prochaine lutte dans une position plus favorable et avec des meilleures perspectives qu'en 1925. Ce fut le malheur du gouvernement Mackenzie King de perdre le pouvoir alors que les pires conséquences de l'explosion du "boom" d'après-guerre se faisaient sentir non seulement au Canada, mais dans le monde entier. Le processus inévitable de l'inflation qui s'est fait sentir à cet égard d'une longue durée. Il est impossible aux affaires de se rétablir pendant une période où les prix baissent vivement et où le Canada la situation a été aggravée par le fait que les prix agricoles sont tombés en bas de la moyenne générale. Aucune loi n'aurait pu hausser la valeur du grain canadien et les producteurs de grain de l'Ouest, qui dépendent des marchés extérieurs, étaient ceux qui souffraient le plus. Le commerce et l'industrie au Canada ne pouvaient se rétablir tant que l'agriculture était dans cet état, et c'était non sans que de prétendre que le remède était un tarif plus élevé, ce qui n'aurait fait que majorer le coût de la production.

"C'est un fait significatif que les choses ont changé de tournure subitement avec la hausse des prix du blé. Dès ce moment, il y eut une émotion continue, qui aurait été encore plus prononcée si l'air n'avait pas été rempli des lamentations poussées par esprit de parti. Les chefs du parti conservateur avaient décidé que la méthode la plus rapide pour revenir au pouvoir était de prêcher le désespoir et d'inciter dans l'esprit public l'impression que le pays était tout droit à la ruine et ne pouvait être sauvé que par un changement de gouvernement et l'adoption de la politique fiscale des Etats-Unis. Ce rôle convenait au ne peut mieux à M. Meighen qui dirigea ce choc de détractation avec l'habileté qu'on lui connaît pour la critique destructrice. En dépit de cette propagande antipatriotique, le pays progressa à une vive allure et avant l'élection générale sa récupération était devenue tellement évidente et assurée que les tacticiens conservateurs étaient couverts de confusion. Ils ne peuvent plus se servir de cette arme. Depuis octobre, la renaissance industrielle et commerciale se continue à une allure accélérée. Aujourd'hui on entend à peine l'écho des clameurs conservatrices d'avant l'élection.

"On est redevable au gouvernement King d'une réduction appréciable de la dette et des impôts et c'est la preuve indubitable que le Canada sort de la dépression d'après-guerre. C'est une preuve, aussi, que ce dont le pays a besoin c'est une continuation de la politique en vertu de laquelle cette amé-

loration s'est produite. Si le Canada a besoin de stabilité, il ne l'obtiendra pas par le contrôle du parlement par un parti engagé vis à vis de ses riches partisans à remanier le tarif et à troubler l'industrie canadienne de fond en comble. Le retour de la prospérité a donné raison à la déclaration du parti libéral qu'une politique de compromis et de modération est la seule possible en notre pays. Les relations entre l'Est et l'Ouest, jadis dangereusement tendues, sont maintenant meilleures qu'elles n'ont été depuis de nombreuses années. Elles se trouveront de nouveau en danger si le parti conservateur conserve le pouvoir.

Lord Byng a fait fi de la doctrine de l'égalité des Dominions et du Royaume-Uni

"En refusant la dissolution du parlement au très honorable Mackenzie King, lord Byng a fait fi de la doctrine de l'égalité des Dominions et du Royaume-Uni; il a relégué le Canada de façon décisive au statut colonial dont il croyait être sorti."

Volonté que déclare le professeur Burdette Keith, avocat et auteur illustré de plusieurs volumes sur les relations impériales, dans un article paru dans le "Manchester Guardian", aujourd'hui.

"La conduite de lord Byng affecte non seulement le Canada, ajoute le professeur Keith, car le Canada est en fait de droit constitutionnel solennellement proclamé par le traité irlandais comme le modèle de l'Etat libre d'Irlande. En dépit des dispositions de la constitution irlandaise, le gouvernement général de l'Etat libre d'Irlande a maintenant le pouvoir et peut constitutionnellement rejeter l'avis de ses ministres. C'est une question qui dépasse de beaucoup les bornes de la politique canadienne.

Le professeur Keith fait ensuite observer que si le Canada a le même statut que les Etats d'Australie et de Nouvelle-Zélande, l'action de lord Byng était alors parfaitement constitutionnelle, qu'il ait agi à tort ou à raison.

A propos du précédent établi par Ramey MacDonald, le professeur Keith rappelle que Sa Majesté accepta l'avis du gouvernement travailliste sans délai et sans réserve, affirmant par là le principe fondamental sur lequel repose notre loyauté envers la couronne; que le souverain gouverne personnellement comme un monarque constitutionnel.

Il ajoute: "On peut admettre qu'il peut se présenter des occasions où le souverain peut rejeter l'avis de ses ministres, mais il est fort peu probable que ces occasions se présentent en notre pays.

"Tout le poids du précédent des dominions depuis la conférence impériale de 1911 alors que les dominions participaient pour la première fois sur un pied d'égalité avec le Royaume-Uni, pèse directement contre la décision de lord Byng", ajoute le professeur Keith. Il cite la cas de sir Munro Ferguson, en Australie, en 1924, alors qu'il accepta l'avis du premier ministre en dépit des protestations de l'opposition.

"La coutume en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande depuis 1911 est parfaitement conforme à l'usage britannique", conclut le professeur Keith. "Il est fort regrettable que lord Byng ait ignoré le nouveau statut des Dominions comme membre co-gouverneur de la Société des Nations britanniques."

"Nous pouvons balayer le pays avec cette question", a déclaré l'hon. Ernest Lapointe après un caucus libéral. Ce ne sont pas paroles lancées à la légère, parce que les renseignements commencent déjà à affluer aux bureaux de l'organisation libérale des différentes parties du pays et qu'ils indiquent chez les chefs comme chez les électeurs la plus vive combativité.

Dans l'Ontario, où il faut de bons organisateurs pour enlever une partie de la province aux Tories, d'excellents candidats offrent de braver les suffrages. L'hon. John C. Elliott, un organisateur de première force est dans l'ouest d'Ontario depuis trois ou quatre jours. Il fait savoir que tous les libéraux sont sur la brèche et que les principaux d'entre eux offrent de poser leur candidature.

Les libéraux ont touché fond au mois d'octobre dernier. Ils reviennent

au parlement avec 101 députés. C'est 125 qu'il aurait fallu. Cette fois, d'après les organisateurs du parti, ce sera 125 au bas mot, car ils ont résolu à profiter des erreurs commises à la dernière campagne. Il y aura concentration des forces dans les comtés où il y a une chance de remporter la victoire et l'on ne gaspillera pas d'argent sur des chances trop problématiques.

Les provinces prairies verront à leur propre sort. En Saskatchewan, c'en est déjà fait des deux progressistes qui ont constamment voté contre les libéraux à la dernière session. MM. Milton N. Campbell et W. R. Fansher. L'organisation Dunning ne fait fort d'assurer l'élection de libéraux dans leurs comtés et d'empêcher l'élection des candidats qui ne seront pas des libéraux ou des progressistes partisans des libéraux comme M. John Miller et M. John Evans. Autrement dit, cette province s'enverra que des représentants libéraux à la prochaine Chambre des communes.

La situation s'améliore certainement aussi pour les libéraux dans le Manitoba et l'Alberta. Dans la première, les libéraux ou les progressistes s'empareront du siège de Marquette actuellement représenté par M. H. A. Mulline. Le siège de Springfield rentrera également au bercail libéral. Les progressistes conserveront ce qu'ils possèdent déjà et tous les progressistes de cette province ont constamment appuyé les libéraux. Ce nombre citons MM. Robert Forke, T. W. Bird, J. L. Brown et A. B. Boulton.

En Alberta, Edmonton-Est qui fut gagné l'an dernier par un hasard par M. Gordon Barry redeviendra libéral ainsi que Peace-River remporté par M. Donald Kennedy. Dans Calgary-Est, M. Fred Davis aurait beaucoup de difficulté à conserver ce comté au parti conservateur.

La plupart des progressistes dans cette province appuient les libéraux.

En Colombie-Britannique les libéraux vont conserver ce qu'ils possèdent déjà.

Dans les provinces de l'Atlantique où on leur a constamment refusé au mois d'octobre dernier, il y a lieu d'attendre un changement. On télégraphie à Ottawa que cinq sièges du Nouveau-Brunswick vont passer aux libéraux. Quant à la Nouvelle-Ecosse, tout indique que les libéraux vont remporter au moins cinq sièges et deux dans l'île-du-Prince-Edouard.

La question du gouvernement responsable et de conserver le Canada un Dominion au lieu d'une simple colonie ffrent aux libéraux un excellent champ de bataille, disent les organisateurs. Rien que les Tories fassent mine d'en faire peu de cas, ils s'efforcent de faire présenter une meilleure façade au gouvernement Meighen.

SOMMES-NOUS DES ESCLAVES COLONIAUX OU DES CITOYENS LIBRES

Telle est la question qui se pose à l'électorat et elle est d'une telle importance qu'elle dépasse toutes les autres.

Les actes successifs d'autocratie par lesquels M. Meighen, en violation de notre constitution, s'est emparé du pouvoir et s'y est maintenu malgré le vote de la Chambre, viennent s'ajouter à la base tout l'édifice de notre gouvernement autonome.

Au peuple canadien de protester de toutes ses forces contre ces empiétements et de les repousser à l'heure du vote.

Si nous étions une simple colonie régie par un employé de la Couronne et soumis aux volontés étrangères, nous pourrions être forcés de subir un coup d'Etat semblable.

Mais nous avons, par des conquêtes successives, par l'effort de générations, acquis le droit de nous gouverner nous-mêmes.

Nous ne sommes plus une colonie; nous sommes un Dominion jouissant d'une entière autonomie et où la volonté du peuple est souveraine.

Il n'appartient donc à personne de nous imposer un premier ministre qui n'a pas été élu par le peuple et qui a été répudié par la Chambre.

Il n'appartient à personne également d'interrompre les séances du parlement, sans la volonté des représentants du peuple qui y siègent.

En Angleterre, la Couronne elle-même est respectueuse d'acquiesse-

ment des droits populaires et le parlement y est le maître absolu.

Au Canada, c'est le moment de poser la question: "Sommes-nous des esclaves coloniaux ou des citoyens libres?" Si nous sommes citoyens d'un pays libre et autonome, nous devons protester de toutes nos forces contre la violation flagrante de notre constitution et un mépris de nos droits qui nous reculeraient de cent années en arrière, dans la forme de notre gouvernement, et nous avilissent la faiblesse d'y consentir.

UNE UNION NECESSAIRE: L'EST ET L'OUEST LIBERAL

Une dépêche de Winnipeg nous indique que les libéraux et les progressistes dans l'ouest feront une entente afin d'éviter d'avoir des candidats en opposition comme cela s'est fait aux élections de 1925.

Nous avons fait ressortir, dans le temps, qu'une dizaine de députés conservateurs ont été probablement élus dans l'ouest par suite du fait qu'il y avait trois candidats sur les rangs.

Comme le vote conservateur est avilissant, tandis que l'opposition dans l'ouest fléchit entre les progressistes et les libéraux, cette situation en octobre dernier a été des plus favorables au parti de M. Meighen.

Il est essentiel d'éviter le retour d'une situation pareille.

Nous croyons que si les conservateurs dans les trois provinces de l'ouest ont à faire face à un seul candidat, ils remporteront à peine deux ou trois sièges.

Seule la politique libérale peut convenir à ces trois provinces; et c'est une entente avec les progressistes de l'ouest qui a fait face à un seul candidat, ils remporteront à peine deux ou trois sièges.

UNE GRANDE LUTTE CONSTITUTIONNELLE

La Chambre s'est prononcée contre le nouveau gouvernement hâtivement formé par M. Meighen et a censuré sa formation.

En dépit de la loi et de la constitution, M. Meighen avait pris sur lui d'envoyer en Chambre pour le représenter des ministres temporaires n'ayant aucune qualité constitutionnelle pour le faire.

Avec son mépris habituel des droits populaires, il s'est arrogé autocratiquement des droits qui ne lui appartenaient pas.

L'honorable Mackenzie King dénonça aussitôt la façon dont le nouveau gouvernement avait été formé. Et il plaça la lutte sur le terrain de la constitution.

En faisant la lutte sur ce terrain, l'honorable Mackenzie King revendiqua les droits du régime responsable et de la représentation populaire.

Dans un discours dont la fièvre élocutionnaire exprimait la plus saine politique démocratique, il montra l'incapacité constitutionnelle qu'étaient les nouveaux ministres de M. Meighen d'exercer leurs fonctions.

Les indépendants de la Chambre se sont ralliés à cette considération et ont appuyé de leur vote la motion libérale.

C'est non seulement une victoire pour le parti libéral, mais avec plus d'ampleur encore, une victoire des droits populaires sur l'autocratie, une revendication de l'autonomie du parlement et des prérogatives des représentants du peuple sur l'acte arbitraire d'une autorité non responsable.

Par un acte d'autocratie, M. Meighen a voulu s'emparer du pouvoir et obtenir une dissolution qui avait été refusée au premier ministre libéral.

La cause est maintenant portée devant le peuple et nous attendons son verdict.

La date du 1er juillet 1926 restera mémorable dans notre histoire.

UNE REPONSE AU DERNIER MANIFESTE

M. Meighen qui sent la fausseté de sa situation, multiplie les déclarations et les manifestes pour essayer de l'expliquer.

Dans le dernier qu'il a confié à l'un de ses pseudo-colègues, M. Guthrie, il essaie de démontrer que son gouvernement-fantôme a suivi en tout la règle ordinaire et qu'il n'y a rien eu d'inconstitutionnel dans son acte.

Le document vaut la peine d'être analysé.

M. Guthrie prétend d'abord que la DEMANDE DE DISSOLUTION faite par M. Meighen est exactement la même que celle qu'avait faite monsieur King, une semaine plus tôt.

Cette affirmation est absolument mensongère.

M. King avait l'intention, avant de dissoudre la Chambre, de réparer devant le parlement et de terminer le travail de la session; tandis qu'un contraire, par un acte d'autocratie sans nom, M. Meighen a fait dissoudre le parlement sans aucune autre formalité et sans permettre aux députés de se réunir de nouveau.

Mais, il y a une autre différence essentielle entre les deux situations et elle touche à la CONSTITUTION des deux gouvernements.

Le gouvernement de M. King était un gouvernement régulièrement constitué; il avait fonctionné pendant cinq ans. D'abord de 1922 à 1925, jouissant en tout temps de la confiance de la Chambre, puis il avait subi des élections en 1925 et était revenu à la Chambre en janvier 1926, recevant de nouveau l'appui des représentants du peuple durant six mois qu'a duré la dernière session.

Au contraire, le gouvernement de M. Meighen a été formé en violation de la constitution puisque seul le premier ministre avait prêté serment et que les autres ministres avaient été nommés par un décret ministériel n'ayant aucune valeur.

Ce gouvernement Meighen a été battu trois fois après son entrée en fonction et sur une motion qui mettait en jeu SON EXISTENCE MEME.

Il est donc absurde de faire un rapprochement entre le gouvernement King qui a fonctionné régulièrement pendant cinq ans et à tout de la confiance de la Chambre pendant toute cette période; et le fœtus de gouvernement présenté à la Chambre par M. Meighen et qui a été battu trois fois après.

Il est encore plus ridicule de vouloir établir un parallèle entre ce gouvernement mort-né et le gouvernement Laurier, en 1911 qui régnait sur le Canada depuis seize ans.

Quant aux ministres suppléants, ils ont pu être nommés dans le passé par ordres en Conseil; mais le Conseil qui les nommait comprenait le nombre requis de ministres dûment assermentés.

Tandis que M. Meighen était TOUT SEUL pour faire ses nominations.

ASSERMENTATION DU GOUVERNEMENT DE M. MEIGHEN

Ottawa, 13. — Le premier ministre Arthur Meighen et les membres de son nouveau cabinet sont partis du bureau du premier ministre un peu après sept heures, ce soir, pour Rideau-Hall où ils vont prêter serment d'office.

Voici la liste ministérielle: Le très honorable Arthur Meighen, premier ministre, secrétaire d'Etat, pour les affaires extérieures et président du conseil privé.

Sir George Perley, secrétaire d'Etat.

L'honorable R. B. Bennett, ministre des finances.

L'honorable E. L. Patenaude, ministre de la justice.

L'honorable Hugh Guthrie, ministre de la défense nationale.

L'honorable H. H. Stevens, ministre des douanes.

L'honorable S. F. Timmie, ministre de l'agriculture.

L'honorable W. A. Blenc, ministre des chemins de fer.

L'honorable R. J. Manion, ministre des postes.

L'honorable J. D. Chaplin, ministre de l'industrie et du commerce.

L'honorable George B. Jones, ministre du travail.

L'honorable E. R. Ryckman, mini-

stre des travaux publics.

Ministres sans portefeuille: Sir Henry Drayton, l'honorable Donald Sutherland, l'honorable R. D. Morand, l'honorable John A. Macdonald.

Les portefeuilles de la marine et des pêcheries, de l'intérieur, de l'immigration et de la colonisation, de la santé et de la réintégration et le poste de solliciteur général, sont laissés vacants pour le moment. Trois de ces portefeuilles seront attribués à la province de Québec. Deux seront probablement attribués sous peu. Le portefeuille de l'intérieur ira à la Saskatchewan.

M. Patenaude sera ministre intérimaire de la marine et des pêcheries; l'hon. R. B. Bennett, ministre intérimaire de l'intérieur; le Dr Morand, ministre intérimaire de la santé et de la réintégration; et sir Henry Drayton, ministre intérimaire de l'immigration et de la colonisation.

LE BUDGET LIBERAL DE PROSPERITE

Le budget libéral de 1926 est l'un des meilleurs de notre histoire.

Port heureusement, les bills qui incorporent les mesures de ce budget avaient déjà la sanction royale quand la session a été brusquement terminée.

Grâce à l'initiative du parti libéral et au soin qu'il a pris de mettre les mesures en force au plus tôt, notre peuple continuera de bénéficier de nombreuses réductions de taxes et notamment de l'abaissement important de l'impôt sur le revenu.

Le budget de 1926 présenté par le ministre libéral des Finances restera l'un des plus prospères de notre histoire politique.

Il accusait un surplus de 33 millions sur toutes nos dépenses courantes et capitales; et en déduisant les dix millions versés à nos chemins de fer pour rembourser les charges fixes dues au public, il restait un surplus d'environ 22 millions pour la réduction de la dette.

Réduction de notre dette; réduction des taxes; amélioration considérable dans l'administration des chemins de fer; augmentation de nos recettes et économie dans les dépenses; tel était le bilan du gouvernement libéral en 1926.

Ce budget accusait aussi un accroissement prodigieux de notre commerce et une balance favorable d'au-delà de 400 millions. Ce montant représente l'excédent de nos ventes à l'étranger sur nos importations.

C'était la justification de la politique tarifaire du gouvernement King et des traités de commerce qu'il a conclus avec d'autres pays avec lesquels nous pouvons faire de l'échange aussi avantageux.

Dans ce budget, les droits étaient basés sur les automobiles, devenues, avec le développement moderne, un article de nécessité non seulement pour le commerce, mais pour un très grand nombre de familles.

Dans l'ensemble, le budget de 1926 a été un budget de prospérité générale. Il représente l'aboutissement de cinq années du régime libéral à Ottawa, qui nous a délivrés de l'oppression économique d'avant 1922.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 21 juillet, mercredi prochain, le mariage de Mlle Lucienne Therrien, fille de M. et Mme Fabien Therrien, de cette ville, à M. Arthur Langlois, fils de M. et Mme Arthur Langlois, également de cette ville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à 8 heures, en l'église Saint-Jean l'Evangéliste.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE des femmes pour faire le ménage. S'adresser à la manufacture Fashion-Craft, Saint-Jean.

AU SYNDICAT DE BON MARCHÉ, 138 rue Richelieu, il y aura le samedi prochain une grande vente de démenagement. Attendez pour faire vos achats, vous économiserez de l'argent.

A VENDRE. — Une terre de 135 arpents, située dans la paroisse de Saint-Grégoire, dans le rang du Grand Bois. S'adresser à Mme Vve Olivier Benoit, à l'adresse ci-haut mentionnée.

A VENDRE. — Moulin à laver, à peu ainsi que 75 pions de "88" à l'état de neuf. S'adresser à 83 rue Richelieu, Saint-Jean.

ON DEMANDE à acheter terre avec roulant, \$3,500 comptant. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché.

75 hôtels, 40 magasins, 25 boucheries et boulangeries, 500 terres à vendre ou échanger. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché.

BELLE TERRE de 200 arpents avec grange roulant, sur bord de l'eau, Saint-Jean, à échanger pour petite terre. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché.

BELLE TERRE A VENDRE, de 275 arpents (sur un grand chemin), près de l'école et du village. 29 vaches, 4 taureaux, 3 bœufs, 3 bons chevaux, lumière électrique, bonne bâtisse, belle terre planche, eau courante. Prix \$12,000 avec un peu de comptant. S'adresser à Campbell et Lanoue, Saint-Jean. Tél. 301-F.

LE CANADA-FRANÇAIS

SAINT-JEAN, P. Q.
16 Rue Richelieu Téléphone 100
ORGANE LIBERAL DU DISTRICT D'IBERVILLE

Abonnement: Canada, \$1.50 par année
Etats-Unis: \$2.00, payable d'avance.
L.O. PERRIER
Directeur-Propriétaire

Dans belle ville, bonne boucherie, épicerie, mercerie, propriétés de 10 logements en briques solides, prix \$25,000, affaires \$50,000 par année, à échanger pour bonne terre. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché.

AGENTS DEMANDES. — Pourcentage élevé en vendant les habits et paquets tout faits pour hommes. \$17.50 directement du manufacturier. Échantillon gratis. Expérience non requise. Écrire à boîte 2384, Montréal, Qué.

ON DEMANDE une servante pour faire le ménage et prendre soin d'un enfant. S'adresser à Mme Bergevin, ancienne demoiselle de feu M. Alphonse Morin, Irberville.

JEUNE FILLE DEMANDE pour servir les tables. S'adresser au New-York Café, 137 rue Richelieu, Saint-Jean.

PIANO A VENDRE. — Bon piano courtois, en parfait état, avec banc, à vendre à très bon marché, termes si désirés. S'adresser à 108 rue Richelieu, Saint-Jean.

TERRE DE 90 ARPENTS, dans la Grand Prairie, près de Saint-Jean, avec ou sans roulant, prix modéré et conditions très avantageuses. S'adresser à Campbell et Lanoue, 28 rue Richelieu, Saint-Jean.

A VENDRE. — Terres de toutes dimensions, commerce de bois et charbon, boucheries, épiceries, maisons d'école, hôtels, etc. Pour informations, s'adresser à Campbell et Lanoue, 28 rue Richelieu. Téléphone 301-F.

CHAPEAUX DE CHOIX judicieux, riche matériel, à sous-vêtements, coupe de toutes sortes, assortiment de bas. Prix avantageux pour toute la saison. Venez visiter. Coin des rues Laurier et Saint-Thomas, Mises Vêtements.

A LOUER. — Maison et 1/2 arpent de terre, située à 2 arpents de la gare de Saint-Alexandre Station, possession immédiate. S'adresser à M. Plouffe, 110 rue Richelieu, Saint-Jean. Téléphone 382.

PLUSIEURS BELLES PROPRIÉTÉS de valeur, propriétés de ville comme de campagne, ont été mises en vente chez Monsieur David Ethier. Toute personne qui voudrait en acheter ou en échanger, sera bienvenue chez M. David Ethier, Stottville, Qué.

Toute personne qui aurait des propriétés à vendre ou qui voudrait en acheter ou en échanger, soit propriété de ville ou propriété de campagne, pour s'adresser chez M. David Ethier, Stottville, Qué., qui s'occupe de donner pleine et entière satisfaction à tous. M. Ethier se chargera de faire les transactions à des conditions avantageuses.

CAMPBELL & LANOUE COURTIERS

Immeubles — Assurances
28 rue Richelieu SAINT-JEAN
Téléphone 301-F

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin, soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

C. A. LABERGE,
117 rue Richelieu,
Saint-Jean, P. Q.
Deux téléphones 75 et 66.

Chez M. David Ethier, recommandé activement leur ouvrage d'immeubles. Toutes personnes qui voudront faire des affaires avec eux seront bienvenues. On demande à acheter plusieurs propriétés de campagne, de grandes et de petites fermes. Prière de s'adresser chez David Ethier, Stottville, Qué.

Toute personne ayant de l'argent à prêter ou à faire prêter, ou qui voudrait faire des collections pourra s'adresser chez M. David Ethier, Stottville.

M. David Ethier est aussi agent pour la Compagnie Mutuelle d'Immeubles et s'occupe de toutes les genres d'affaires, dans cette ligne.

Bonnes déclarations et Obligations des pays étrangers à vendre. Satisfaction assurée à tous les clients. 21-12-26

TAXI! TAXI!

Juste l'auto qu'il vous faut pour mariages, baptêmes, promenades à la ville ou à la campagne.

Prompt service, jour et nuit.
71 rue Champlain
Téléphone 169
EUGENE BEAUDRIAULT

Province de Québec, District d'Iberville, Cour Supérieure, No 648. Joseph Tourangeau, agent, de la paroisse de Saint-Patrice de Sherrington, district d'Iberville, demandeur vs Arthur Gagné et Anthime Gagné, ci-devant de la dite paroisse de Saint-Patrice de Sherrington dit district et maintenant des Etats-Unis d'Amérique, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois. Saint-Jean, 6 juillet 1926.

L'ECUYER & BELANGER,
6-2
Protonotaire, C. S.

Grand Festival a Iberville

Sur le Terrain de l'Académie
Du 15 au 24 Juillet 1926

Organisé par le comité d'urbanisme, sous le patronage de son Honneur, le maire Contant.

Attractions diverses tous les soirs: fanfares de Saint-Jean, d'Iberville, de Farnham et de Mariaville; tournoi de boxe, concours des violoneux; danses excentriques, déclamations; mascarade; chant par l'Orphéon de Saint-Jean. — Rafraichissements. VENEZ EN FOULE.

Dans l'intérêt de votre santé mangez du

SHREDDED WHEAT

avec des fraises mûries à point

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

AU COLLÈGE DE SAINT-JEAN,
le 19 juin, 1926.

SUITE

4ème COMMERCIALE, 1ère section:

1er prix.	BRUNO LANDRY.
2ème prix.	JEAN-MARIE THUOT.
3ème prix.	ROLAND FOURNIER.
1er accessit.	PAUL-EMILE LAPALME.
2ème prix.	LOUIS CANTIN.
3ème accessit.	ROBERT DELEEUW.

4ème COMMERCIALE, 2de section:

1er prix.	ANTONIO GEORGES.
2ème prix.	DOMINIQUE LUSSIER.
1er accessit.	GERARD CHARTRAND.
2ème accessit.	LIONEL TETRAULT.

5ème COMMERCIALE, 1ère section:

1er prix.	GERARD MEUNIER.
2d prix.	PAUL CORDEAU.
1er accessit.	VICTORIEN TREMBLAY.
2d accessit.	RODOLPHE DESMARAIS.

5ème COMMERCIALE, 2de section:

1er prix.	JEAN-LOUIS TOUPIN.
2d prix.	AMEDEE LEMIEUX.
1er accessit.	BERTRAND TREMBLAY.
2d accessit.	GERARD TREMBLAY.

6ème COMMERCIALE:

1er prix.	BEAUDIN LEMIEUX.
2ème prix.	GASTON DUPUIS.
3ème prix.	EDGAR GREGOIRE.
1er accessit.	PAUL BALLAIGÉON.
2ème accessit.	GERARD HEVEY.
3ème accessit.	LEON BIENVENUE.

1ère COMMERCIALE:

1er prix.	JEAN BERNARD.
2d prix.	MARCEL OLIGNY.
1er accessit.	GERARD MARIEN.
2d accessit.	SARTO LALONDE.

SCOLA, 1ère division:

1er prix.	LINDOR TETRAULT.
2ème prix.	ARMAND RACICOT.
3ème prix.	RAYMOND TRUDEAU.
4ème prix.	PAUL L'ECUYER.
1er accessit.	GUY SCHETAGNE.
2ème accessit.	OSCAR THOMPSON.
3ème accessit.	ETIENNE LALONDE.

SCHOLA, 2de division:

1er prix.	MARCEL PELLETIER.
2d prix.	GERARD BOURDEAU.
1er accessit.	LEOPOLD SIMARD.
2d accessit.	OSCAR CRAIG.

Prix Ordinaires et Mentions Honorables

PRIX: Pour les prix ordinaires, les élèves sont répartis en deux séries; dans la première (distinction), figurent ceux qui ont conservé les "huit dixèmes" des points à gagner; dans la seconde (succès), ceux qui ont conservé les "sept dixèmes". Ces prix sont décernés d'après le mérite absolu de l'élève.

MENTIONS HONORABLES: Ces mentions sont accordées aux élèves qui se sont le plus distingués dans les matières principales de la classe.

CLASSE DE PHILOSOPHIE, (2de année)

PRIX

PRIX DE DISTINCTION	PRIX DE SUCCES
Dominique Beaudin.	Philippe Martin.
	Jean Côté.
	Médéric Audet.
	Robert Corriveau.
	Paul L'Ecuyer.

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse.	Dominique Beaudin.
Philosophie.	Dominique Beaudin, Médéric Audet.
Mathématiques.	Jean Côté, Philippe Martin, Dominique Beaudin, Paul L'Ecuyer.
Sciences.	Dominique Beaudin.

CLASSE DE PHILOSOPHIE, (1ère année)

PRIX

PRIX DE DISTINCTION	PRIX DE SUCCES
Emilien Frenette.	Louis-Philippe Breton.

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse.	Emilien Frenette.
Philosophie.	Emilien Frenette.
Mathématiques.	Emilien Frenette, Louis-Philippe Breton.
Sciences.	Emilien Frenette.

CLASSE DE RHÉTORIQUE

PRIX

PRIX DE DISTINCTION	PRIX DE SUCCES
Arcade Monette.	Paul Mercille.
Albert Ethier.	Paul Bastien.
	Adrien Gamache.
	Jean Dufort.
	Robert Dupré.
	Roch Tremblay.

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse.	Arcade Monette, Albert Ethier, Paul Bastien, Rodolphe Beaudry, Adrien Gamache, Paul Mercille, Gérard Larose, Paul-Emile Lorrain, Robert Dupré, Gérard Baron, Lucien Gervais, Jean-Marie Bécotte, Alfred Duval, Roch Tremblay, Jean Dufort, Jean-Paul Dupuy, Henri Arbour.
Langue française.	Arcade Monette.
Langue Latine.	Arcade Monette, Albert Ethier.
Langue grecque.	Arcade Monette.
Langue anglaise.	Arcade Monette.
Histoire contemporaine et du Canada.	Arcade Monette, Albert Ethier, Adrien Gamache.
Mémoire.	Arcade Monette, Albert Ethier, Jean Dufort, Rodolphe Beaudry, Adrien Gamache, Paul Mercille.
Géométrie.	Arcade Monette, Albert Ethier.
Zoologie.	Arcade Monette, Albert Ethier, Paul Bastien.

CLASSE DE BELLES-LETTRES

PRIX

PRIX DE SUCCES

Frédéric Moreau.
Réal Brault.
Léon Longtin.
Paul Auclair.
Gérard Charbonneau.
Maurice Arbour.
Armand Grégoire.

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse.	Paul Auclair, Gérard Charbonneau, Frédéric Moreau, Réal Brault, Maurice Arbour, Napoléon Bourdeau, Armand Grégoire.
Langue française.	Armand Grégoire.
Langue latine.	Léon Longtin.
Langue grecque.	Frédéric Moreau.
Langue anglaise.	Paul Auclair, Oscar Thompson, Frédéric Moreau.
Mémoire.	Réal Brault, Frédéric Moreau.
Histoire.	Gérard Charbonneau, Napoléon Bourdeau.
Mathématiques.	Frédéric Moreau, Réal Brault, Albert Derome, Napoléon Bourdeau, Léon Longtin, Fernand Barrette.
Botanique.	Frédéric Moreau, Gérard Charbonneau, Réal Brault, Fernand Barrette, Albert Derome, Maurice Arbour.

CLASSE DE VERIFICATION

PRIX

PRIX DE DISTINCTION

Armand Racicot.

PRIX DE SUCCES

Léopold Charbonneau.
Charles-Henri Grégoire.
Henri Racicot.
Anatole Boulé.
Roger Provost.
Raoul Rémylard.
Laurent Brault.
Hermas Ladouceur.
Armand Abel.
Léopold Bernier.
Léonard Gouin.

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse.	Anatole Boulé, Armand Abel, Hermas Ladouceur, Henri Racicot, Léopold Bernier, Léopold Charbonneau, Charles-Henri Grégoire.
Langue française.	Henri Racicot.
Langue latine.	Armand Racicot, Léopold Charbonneau.
Langue grecque.	Armand Racicot, Léopold Charbonneau, Charles-Henri Grégoire, Léonard Gouin.
Langue anglaise.	Armand Racicot, Anatole Boulé.
Mathématiques.	Armand Racicot, Charles-Henri Grégoire, Roger Provost.
Histoire.	Anatole Boulé, Armand Abel, Hermas Ladouceur, Origène Laroque, Léopold Bernier, Charles-Henri Grégoire, Léopold Charbonneau, Henri Racicot, Armand Racicot.
Mémoire.	Armand Racicot, Anatole Boulé, Léopold Charbonneau.
Sciences.	Henri Racicot, Armand Racicot, Roger Provost, Charles-Henri Grégoire, Guy Schetagne, Léopold Bernier, Anatole Boulé, Roland Dansereau, René Dupuy.

CLASSE DE SYNTAXE

PRIX

PRIX DE DISTINCTION

Jacques Barclay, Joseph Poissant, Silas Besette.

PRIX DE SUCCES

Armand Bardier.
Charles-Emile Chartrand.
Fernand Achim.
Luc Mailloux.
Paul Chicoine.
Paul-Emile Moreau.

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse.	Jacques Barclay, Joseph Poissant.
Langue française.	Jacques Barclay, Joseph Poissant, Silas Besette.
Langue latine.	Jacques Barclay, Joseph Poissant, Silas Besette.
Langue grecque.	Jacques Barclay, Joseph Poissant, Silas Besette, Armand Bardier, Fernand Achim, Luc Mailloux.
Langue anglaise.	Jacques Barclay.
Mathématiques.	Fernand Achim, Jacques Barclay, Joseph Poissant.
Histoire.	Jacques Barclay, Paul-Emile Moreau, Silas Besette, Charles-Emile Chartrand, Joseph Poissant, Fernand Achim.
Mémoire.	Jacques Barclay, Luc Mailloux, Silas Besette, Joseph Poissant.
Sciences.	Jacques Barclay, Joseph Poissant, Paul-Emile Moreau, Luc Mailloux, Jacques Demers, Charles-Emile Chartrand, Léon Guertin.

CLASSE DE 6ème COMMERCIALE

PRIX

PRIX DE DISTINCTION

Paul-Emile Landry.

PRIX DE SUCCES

Oscar Bardier.
Gérard Turcotte.
René Thuot.

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse.	Oscar Bardier, Paul-Emile Landry, Léon Robillard.
Langue française.	Paul-Emile Landry.
Langue anglaise.	Paul-Emile Landry, René Thuot.
Mathématiques.	Paul-Emile Landry, René Thuot.
Tenue des livres.	Paul-Emile Landry.
"La Loi pour tous".	Paul-Emile Landry, Oscar Bardier, Léon Robillard.
Histoire du Canada.	Paul-Emile Landry, Léon Robillard, Oscar Bardier, Rosaire Tremblay.
Sciences.	Paul-Emile Landry, René Thuot, Gérard Turcotte, Rosaire Tremblay.
Mémoire.	Paul-Emile Landry.

CLASSE DE 5ème COMMERCIALE

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse.	Jean-Baptiste Théoret, Gaetan Bussières.
Mathématiques.	Cléophas Gaboriau.
Tenue des livres.	Cléophas Gaboriau, Sarto Beaudoin.
Histoire du Canada.	Gaetan Bussières.

CLASSE DE 4ème COMMERCIALE, (1ère section)

PRIX

PRIX DE DISTINCTION

Roland Fournier, Bruno Landry, Louis Cantin, Jean-Marie Thuot, Jean-Paul Larocque.

PRIX DE SUCCES

Paul-Emile Lapalme.
Fernand Rochon.
Louis-Paul Lamarre.
Claude Demers.
Robert Deleuw.
Aimé Trahan.
Laurent Caron.
Gérard Bourdeau.
Roland Robert.

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse.	Bruno Landry, Jean-Marie Thuot, Roland Fournier, Paul-Emile Lapalme, Louis Cantin, Robert Deleuw.
Langue française.	Roland Fournier, Louis Cantin, Bruno Landry, Fernand Rochon, Louis-Paul Lamarre.
Langue anglaise.	Paul-Emile Lapalme, Robert Deleuw, Aimé Trahan, Louis Cantin, Roland Fournier.

Mathématiques.	Roland Fournier, Jean-Paul Larocque, Bruno Landry, Gérard Besette, Jean-Marie Thuot, Louis Cantin.
Langue latine.	Roland Fournier, Louis Cantin, Bruno Landry, Louis-Paul Lamarre.
Géographie.	Roland Fournier, Claude Demers, Louis-Paul Lamarre, Jean-Paul Larocque, Paul-Emile Lapalme, Roland Robert, Jean-Marie Thuot, Bruno Landry, Gérard Besette, Louis Cantin.
Tenue des livres.	Jean-Paul Larocque, Jean-Marie Thuot, Roland Fournier, Louis Cantin, Bruno Landry, Paul-Emile Lapalme.

(A SUIVRE)

On raconte qu'une pieuse enfant venait quelquefois baiser sa robe blanche et son voile de communiant. "Ti me semble, disait-elle à sa mère, qu'il me rendent mon bonheur de première communion; et puis, ajouta-t-elle en souriant, un confesseur m'a dit que lorsque je ne les verrais plus volontiers, je ne serais plus sage; je viens voir si je suis encore sage."

Un ouvrier imple disait à sa femme pieuse: "La prière!... Je te demande un peu à quel ça sert? — C'est un sou que je mets tous les jours à la caisse de secours pour l'autre monde.... Peut-être qu'un jour je te prêterai de l'argent..."



Demarrage, Opération, Arrêt. Automatiques

ANI Bouton Demarreur Manivelle Accumulateur

VOICI le dernier mot en appareils Delco-Light—perfectionné par les pionniers et chefs manufacturiers d'appareils électriques ruraux. Voici le fruit de dix années d'expérience dans la fabrication de telles machines. Ce nouvel automatique Delco-Light part seul, lorsqu'une lumière électrique ou un moteur est mis en circuit; il marche aussi longtemps que dure la demande d'électricité; il arrête instantanément lorsque le circuit est interrompu. Cette machine est refroidie à l'air, le prix en est très bas.

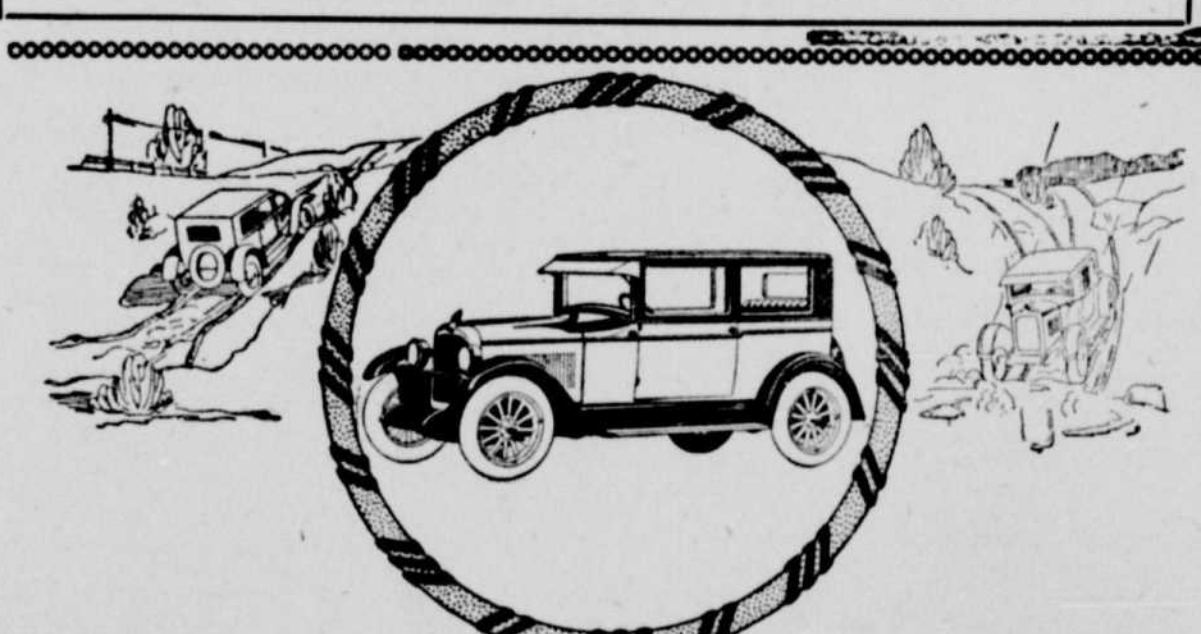
Ecrivez de suite pour les particularités de Delco-Light. On vous dira le genre et la grosseur pour satisfaire à vos besoins. Demandez aussi les bas prix à termes faciles de Delco-Light.

Delco-Light Company of Canada, Limited
Toronto, Ontario

Le Nouvel Automatique DELCO-LIGHT

Vendeur: **WILFRID CLOUTRE,** Henryville, Co. d'Iberville.

Vendeur: **ARTHUR GAGNON,** L'Acadie, Co. Saint-Jean.



Approuvé et affirmé Depuis au-delà de 2 ans

Le Pontiac Six n'est plus à vrai dire, une expérience. C'est à l'avance une application de solides principes. Développé au laboratoire de la General Motors, le Pontiac Six a été éprouvé et s'est affirmé sur le terrain d'épreuve de la General Motors, sous diverses conditions pour des milliers de milles, durant une période de plus de deux ans. Vendu à un prix si populaire, ce char est appelé à capter radicalement la préférence du public.

Le mode de paiements faciles G.M.A.C. est à la disposition de ceux qui veulent acheter le Pontiac Six à termes.

A. RHEAUME, Vendeur
Pike River, Qué.

PONTIAC
"CHIEF OF THE SIXES"

Cartes professionnelles

Boite Postale 963 Téléphone 785
IVAN SABOURIN, B. C. L.
 AVOCAT
 127a rue Richelleu
 (Edifice Langlois) SAINT-JEAN

Dr. J. EMILE PHANEUF
 Des Hôpitaux de Paris
 MEDECINE GENERALE
 Spécialité: Tuberculose et Rayons X
 En face de l'église 51 rue St-Jacques

Dr. J. A. DUSSAULT
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 Bureaux: tous les jours, de 9 heures
 A. M. à 9 P. M. Le dimanche, de 10 à 11 A. M.
 Téléphone 441
 22a Saint-Jacques SAINT-JEAN

Docteur JULES BRAULT
 de l'Institut Nazareth
 et de l'Hôpital Notre-Dame
 Maladies des yeux, des oreilles,
 du nez et de la gorge
 Téléphone 732 48 Saint-Jacques
 Chaque mardi et vendredi
 de 7 à 9 h. P. M.

Dr. GEORGES PHANEUF
 CHIRURGIEN
 Des Hôpitaux de Paris
 23 rue St-Jacques ST-JEAN
 Téléphone 322

L. DESMARAIS
 NOTAIRE
 Successeur de T. Brassard et dépo-
 sitaire du gref de J. U. Tremblay.
 BUREAUX: 33 rue Saint-Jacques
 Tél: 261, Résidence 775. ST-JEAN
 Et à Lacolle Qué., chaque mercredi.

ARMAND BROUSSEAU
 NOTAIRE ET COMMISSAIRE
 Tél: Etude 498; Résidence 488-f
 Etude, 10 rue Saint-Jacques
 Résidence, 11 rue Champlain
 Rachète les biens de la victoire, de la
 cité et autres débiteurs ayant échoué.
 SAINT-JEAN, P. Q.

J. AMEDEE BRIN
 Notaire et C. C. S.
 22a rue Saint-Jacques
 Téléphone Bell 142 SAINT-JEAN

ANDRE REGNIER
 AVOCAT
 22 rue Jacques-Cartier
 Près de la rue St-Jacques
 Tél. 269. SAINT-JEAN

POULIN & DEMERS
 AVOCATS
 Stanislas Poulin, C. R.
 Maurice J. Demers
 Etude: 22 Rue Saint-Jacques
 Tél. Bell: Etude 142; Résidence 263
 B. Postale 423 Saint-Jean, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.
 AVOCAT
 20 rue Jacques-Cartier
 SAINT-JEAN, P. Q.
 Téléphone: Bureau 190, Résidence 130

JACQUES CARTIER
 AVOCAT
 33 rue Saint-Jacques
 SAINT-JEAN, QUE.
 Tél. Bell 261
 Avocat de la cité de Saint-Jean

ETIENNE GUILLET
 Professeur de Piano, d'Orgue et
 d'Harmonie
 (Membre du conservatoire National)
 Leçons données à domicile ou à son
 Studio.
 17 rue De Salaberry — SAINT-JEAN

Dr. EMERIL POIRIER, D. D. S.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 Heures de Bureau: 9 h. à 12 A. M.
 1 h. à 5 P. M., 7 h. à 9 P. M.
 TEL BELL: Bureau 820
 35 résidence privée 548
 57 Saint-Charles SAINT-JEAN, P. Q.

Dr. W. H. MONET
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 CONSULTATIONS: 9 à 12 h. a. m.
 1 " 5 " p. m.
 7 " 8 " p. m.
 Téléphone 351
 81a rue Champlain — SAINT-JEAN

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.
 CHIRURGIEN DENTISTE
 Tél. Bell 382
 110 Rue Richelleu St-Jean

Dr. Georges Gervais, B. C. D.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 22 rue Champlain - St-Jean, P. Q.

Dr. ARMAND GERVAIS
 L. C. D.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 CONSULTATIONS: 9 à 12 h. a. m.
 1 à 5 p. m.
 92 rue Richelleu — SAINT-JEAN

DR. LEBLANC
 DENTISTE
 BEDFORD, Que.

Dr. OSCAR LABERGE
 Ex-Interne des Hôpitaux
 Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
 Consultations:
 Iberville, 9 à 11 a. m., 7 à 9 p. m. Tél. 28

HOPITAL VETERINAIRE
 Dr. J. A. Vian, Prop.
 6 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN
 Pension pour chevaux et chiens
 Traitement des plus modernes
 Boite Postale 191 Téléphone 248

DOULEURS
 de la VESSIE
 vite soulagées par le
 Santal Midy
 Prescrivez-vous le véritable
 Assurez-vous du mot "Midy"
 Dans toutes pharmacies

FILLE BIEN PORTANTE, SA MERE EN EST CONTENTE

Mme Parks dit comment le
Composé Végétal de Lydia
E. Pinkham a rétabli la
santé de sa fille.

Toronto, Ont.—"Ma fille est âgée
de 16 ans et a été une invalide de-
puis l'âge de six
mois, et la ma-
jorité du temps, elle
ne pouvait aller
à l'école. Nous
avons essayé dif-
férents remèdes,
mais sans grand
succès. J'avais dé-
jà pris le Composé
Végétal de Ly-
dia E. Pinkham, quand
j'étais épuisée, et il m'a
fait tant de bien que j'ai
cru qu'elle en bénéficierait. Elle a en-
gaisé depuis qu'elle a commencé à
le prendre. Elle va à l'école tous les
jours, elle patine et prend part à
d'autres sports extérieurs. Je re-
commande ce remède à toute per-
sonne épuisée, nerveuse et faible."
— Mme Parks, 106 Bond St., Toronto,
Ontario.

Le Composé Végétal de Lydia E.
Pinkham est un remède fiable pour
les maladies des jeunes femmes.
Tous les pharmaciens le vendent.

A L'ACADEMIE DE SAINT-JEAN

Voici la liste des prix décernés aux
élèves de l'Académie pour l'année sco-
laire 1925-26:

SUITE ET FIN

1ère Année B.

Allain Lyons, Alfred Demers, Prix
de cours.

Hervé Boucher, Prix d'application.

Léonidas Péladeau, Maurice Payette,

Hervé Lachin, Grégoire Tétrault,

William Zonozski, René Lussier, prix
d'application et bonne conduite.

André Grégoire.—Prix d'application.

Roger Denault.—Prix de propriété.

Bernard Lemaire.—Prix de bon lan-
guage.

Paul Saint-Germain.—Prix de bien-
séance.

Adélard Lagacé.—Prix d'application.

Donat Marcoux.—Prix d'application.

Germain Clermont.—Prix d'applica-
tion et bonne conduite, prix de pro-
priété.

René Trahan.—Prix de propriété et
d'excellence.

Prix spéciaux:

René Trahan.—Prix d'excellence.

Germain Clermont.—Prix d'instruc-
tion religieuse.

Jacques Lorrain.—Prix d'assiduité.

Gérard Jourdonnais.—Prix d'excel-
lence.

Adélard Lagacé.—Prix d'arithmétique.

Léonidas Péladeau.—Prix de bonne
conduite.

Donat Marcoux.—Prix d'application.

Cours Préparatoire

Géo-Aimé Martel, Roger Fouchault,

Rosaire Bédard, J.-Paul Trudeau, Lili

Proulx, Armand Guérin, Léonide Poi-
rier, J.-Paul Rouleau, Joffre Brault,

Roger Brault, Roger Dextraze, Gé-
rard Denault, Roland Dubois, Guy Du-
bois, Adrien Rochon, Roland Hamel,

Roger Lussier. — Prix de cours.

Emilien Bourassa, Léo Allard, Gé-
rard Lomme, Hercule Potvin, Hector

Lavoie, Aimé Colas, Marcel Marchand,

Jacques Mercier, Philippe Lanciault,

Maurice Dubreuil, Géo-Aimé Granger,

J.-Marcel Babeu, Paul Alexandre, Ar-
thur Colas, Georges Davignon, J. M.

Rouleau, Jean Marinier, Gérard Bes-
sette, Damien Grégoire, Lucie Gê-
nier, Prix d'application et bonne con-
duite.

Cours préparatoire

Marcel Alexandre, Paul Bisailon,

Charles Richard, Maurice Brault, Al-
bert Brault, Roméo Zonozski, Philip-
pe Lorrain, Charles-Henri Robert, —

Prix de cours.

Roland Lemaire. — Prix d'applica-
tion et bonne conduite.

Hervé Noël, Roland Choquette, Mar-
cel Rémillard, Charles-Emile Robert,

Prix de bonne conduite.

Germain Caron.—Prix de lecture.

Marcel Villemoine.—Prix de sagesse
et bienveillance.

Jacques Lorrain, Paul-Emile Bon-
lais, Rosebert Goyette, Maurice Mo-
nette, René Guillet, Prix d'application
et bonne conduite.

Bernard Meunier.—Prix de lecture.

Louis Lemaire.—Prix d'application
et bonne conduite.

Gérard Jourdonnais.—Prix d'Excel-
lence et bonne conduite.

Cours Préparatoire

Léonard Poirier.—Prix de propriété.

Germain Bachamp.—Prix d'obéis-
sance.

Yvan Raymond.—Prix de catéchis-
me.

Roméo Barsalou.—Prix d'écriture.

Albert Fournier.—Prix de distinc-
tion.

Louis Bélanger.—Prix d'arithmétique.

Arthur Saint-Pierre.—Prix de lec-
ture.

Paul Mombéau.—Prix d'excellence.

Prix spéciaux:

Paul Mombéau.—Prix d'excellence.

Yvan Raymond.—Prix de catéchis-
me.

Albert Fournier.—Prix de distinc-
tion.

Germain Bachamp. — Prix d'obéis-
sance.

Roméo Barsalou.—Prix d'écriture.

Léonard Poirier.—Prix de propriété.

—o—o—o—

Le général Bédard, en Afrique, un
jour, après s'être confessé à l'aumô-
nier au pied d'un arbre, sous les yeux
de ses soldats, disait: "Que ceux qui
en ont besoin fassent comme moi!"

ECOLE LASALLE

Distribution des Prix

PRIX SPECIAUX

5ème année

Thérèse Alain.—Prix d'Excellence,

1er prix de français, don de M. l'ins-
pecteur Marier; 1er prix d'Histoire

et de Géographie, don de M. le Prin-
cipal A. J. Beaulieu; prix d'Instruction

Religieuse, don de M. le curé Coursol.

Cécile Blais.—Prix d'honneur, prix

d'Instruction religieuse, don de M. P.

Trahan, maire de Saint-Jean; 1er prix

d'Arithmétique et de comptabilité, don

de M. William Allard; 1er prix d'An-
glais, don de M. P. Trahan, maire de

Saint-Jean.

Berthe Blais.—Prix de succès aux

examens, don de M. l'inspecteur Mar-
rier; prix de Bonne conduite et poli-
tesse, don de M. P. Trahan, maire de

Saint-Jean.

Gertrude Mercier.—1er prix de des-
sein, don de M. B. Bernard.

Cécile Granger.—Prix de travail, don

de M. Nap. Mercier.

Aldéa Duquette.—Prix d'assiduité.

4ème Année

Joanne Gosselin.—1er prix de fran-
çais, 1er prix d'Arithmétique, don de

M. l'inspecteur Marier.

Diane Roy.—2ème prix de français,

2ème prix d'Arithmétique, don de M.

l'inspecteur Marier.

Estelle Beaulieu.—1er prix d'An-
glais, don de M. P. Trahan, maire de

Saint-Jean.

3ème Année

Alberte Ménard.—1er prix d'arith-
métique, don de M. l'inspecteur Mar-
rier; prix d'Instruction religieuse, don

de M. le curé Coursol; 1er prix d'An-
glais, don de M. Wilfrid Blais.

Cécile Richard.—1er prix d'ortho-
graphe; 2ème prix d'Anglais, don de

M. P. Trahan, maire de Saint-Jean.

Cécile Dumas.—2ème prix de fran-
çais, don de M. l'inspecteur Marier.

Georgette Hébert.—Prix d'Instruc-
tion religieuse, don de M. le curé

Coursol; prix d'assiduité.

Simone Blais.—Prix de travail.

Léonora Thérien.—Prix d'Instruc-
tion religieuse, don de Mlle F. Ther-
rien; prix d'assiduité.

Béatrice Duque.—2ème prix d'ari-
thmétique.

1ère Année A.

Lisette Alain.—Prix d'assiduité,

2ème Année

Roberte Barrière.—1er prix de lec-
ture, don de M. P. Trahan, maire de

Saint-Jean; 1er prix d'écriture, don de

M. l'inspecteur Marier.

Albert Granger.—1er prix d'Instruc-
tion religieuse, don de M. le curé

Coursol.

Yvan Dozois.—1er prix d'arithmé-
tique, don de M. l'inspecteur Marier.

Bernadette Ménard.—Prix d'assidui-
té.

Jean-Paul Granger. — 1er prix de

français, don de M. Wilfrid Blais.

Lucette Goyette.—Prix d'assiduité.

1ère Année A

Fidèle Blais.—Prix de Bonne Con-
duite et Politesse, don de Mme N.-A.

Sabourin.

Marie-Rose Bergeron. — 1er prix

d'écriture, don de M. Ephrem Hébert.

Léo Garceau.—Prix d'assiduité.

Marguerite Bourgeois.—Prix d'In-
struction religieuse, don de M. le curé

Coursol; 1er prix de lecture, don de

M. l'inspecteur Marier.

Maurice Thibodeau.—Prix d'assidui-
té.

Blanche Dufresne.—1er prix d'ari-
thmétique, don de M. l'inspecteur Mar-
rier.

1ère Année B

Sarah Davis.—Prix de Bonne Con-
duite et Politesse, don de Mme N.-A.

Sabourin.

Wilfrida Lapalme.—1er prix de lec-
ture.

Cours Préparatoire A

Gérard Hébert.—Prix de Calcul, don

de M. Napoléon Mercier.

Jacqueline Granger.—Prix de lec-
ture, don de M. l'inspecteur Marier.

Cours Préparatoire B

Lauréanne Blais.—Prix d'écriture.

—o—o—o—

OU L'EFFORT DE CHACUN S'EN VA

RENFORCER LA SOLIDARITE

NATIONALE

Que d'énergie, chez nous, sans pro-
fit dépensée! Le but était bon, la

méthode, mauvaise. Exemple: l'isolement

infecté de la théaurisation

progressive — l'histoire de notre

"bas de laine" populaire.

Notre ouvrier des champs ou des

villes est certes louable de vouloir

épargner: il doit et à soi-même et

aux siens de mettre en réserve, pour

les mauvais jours, une part de la ri-
chesse acquise. Mais où placera-t-il

ces épargnes? Encore dans le coffre-
fort des ancêtres, qui ne pouvaient faire

autrement? Non pas: ces épargnes

rendraient son effort individuel im-
puissant, stérile. Associer son effort

à celui de son compatriote, de la race?
Parfaitement! C'est justement par

l'association que son effort acquerra
la plénitude de son efficacité.

Ici encore, cependant, il faut que le

Canadien-français sache choisir. Nom-
bre d'institutions sont basées sur ce

principe de l'association: il y en a
d'étrangères, il y en a de locales;

parmi les associations locales, il y en a
de privées, il n'y en a qu'une NA-
TIONALE: LA CAISSE NATIONALE

D'ECONOMIE, due au patriotisme pre-
mier de notre Société Saint-Jean-Bap-
tiste.

La CAISSE n'est pas une Société à

profit comme tant d'autres: c'est une

OEUVRE absolument sans but lucra-
tif; une oeuvre à la fois philanthro-
pique et patriotique.

Voici, en effet, Canadiens-français,

ce que cette Institution fait de vos

épargnes, depuis 27 ans:

L'intérêt intégral produit par l'ar-
gent que vous y versez vous profite:

c'est une assurance à bénéfice durant
votre vie — toute votre vie — au lieu
d'être une assurance à bénéfices,

après votre mort, pour vos héritiers.
Et le capital? Le fonds social est
devenu, pour vous, par l'importance
de son chiffre, actuellement de
\$4,712,136.90, un véritable patrimoine
national, au moyen duquel se réalisent
toutes espèces d'œuvres nécessaires à
la race Canadienne-française. Ce capi-
tal, inaliénable, ne peut être affecté,
en effet, qu'à des œuvres nationales.
Les placements ne sont faits que par
prêts aux fabriques de paroisses, aux
commissions scolaires, ou aux bons
municipaux ou provinciaux — valeurs
absolument irréprochables. — Les fonds
provenant presque exclusivement de
l'épargne populaire, ne sauraient
avoir destination plus utile que de con-
tribuer au développement des œuvres
de solidarité nationale.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION Abandon des Affaires

\$25,000

De bonnes marchandises devant être sacrifiées à moins de
50 et 60c. dans la piastre.

NE MANQUEZ PAS DE LIRE CES PRIX, VOUS Y TROUVEREZ
VOTRE PROFIT

Profitez de cette vente pour vous vêtir à bon marché.

MANTEAUX, ROBES ET COMPLETS pour hommes, faits au prix de
cette vente par un Tailleur de 40 années d'expérience dans les meilleures
maisons de Montréal.

SPECIAL.—Un lot de Manteaux en soie, Poiret, Sussine, Margengo Set, valant \$15, \$20 et \$25, au choix \$10.00	Un lot de Corsets, valant de \$3 à \$6.00, pour faire place, au bas prix de... \$1.98
ROBES.—Un lot de Robes valant \$15, \$18, \$20, \$25, au choix pour \$10.00	Un autre lot de Corsets, valant de \$1.50 à \$3.50, sacrifiés à... 98c
Un lot de bas de toute beauté, en soie italienne, valant \$2.50, pour cette vente... 98c	Un lot de ROBES DE MOUSSELINE valant \$5 à \$6.00, pour cette vente \$2.98
Un lot de BAS D'ENFANT, valant 50c à 75c, votre choix... 25c	Un autre lot de Robes Georgette, crêpe clair, de belle qualité, sacrifi- fiées pour... \$1.00
Un lot de GANTS pour Dames, court ou long, valant \$1.50 et \$1.75, au choix... 75c	Un lot de Chapeaux pour hommes et garçons, valant jusqu'à \$3.00, votre choix... 79c
Un lot de paille à la verge, valant de 15c à 25c, la verge, au prix ridicule de... 1c la verge	Un lot de Corps et Caleçons Penn- man, pour hommes, régulier \$1.50, pour... 85c
Un lot de très jolis Chapeaux en feutre, valant jusqu'à \$4.00, sacrifiés pour... \$1.98	Un lot de Chapeaux d'été valant de \$3 à \$5.00, pour cette vente... \$1.98
Un lot de Slips dans toutes les nuances, valant \$2.98, pour cette vente... \$1.19	Un lot de Chapeaux pour filles, rég. \$3.00, pour cette vente réduits à 98c

Venez et amenez vos amis pour les faire profiter de cette aubaine.

A. B. LAPIERRE

66 Rue Richelieu, - - Saint-Jean, P. Q.

Nouvelles de Saint-Jean

GRANDE PARTIE DE BALLE AU CAMP

Dimanche, le 18 juillet prochain, le
Club Richelieu, vaillante équipe locale
se mesurera avec le Sainte-Cécile, de
Montréal.

La partie se jouera au terrain de
l'Exposition et commencera à 3.00 hrs.
précises.

On ne peut passer sous silence que le
Sainte-Cécile projette d'infliger une
humiliante défaite au Richelieu et il
faut avouer qu'il a droit de l'espérer
puisque vainqueur, tout récemment la
fameuse équipe Saint-Eusèbe. Malheu-
reusement, à Saint-Jean, les joueurs
du Richelieu ne semblent pas avoir la
même solution de la partie, et par
conséquent la lutte sera sans doute,
très intéressante et surtout contestée.

La réputation du Club local n'est
plus à faire. Gagnant de la coupe re-
présentant le championnat de la ligue
de la Cité, saison 1925, le Richelieu
ne s'est pas négligé depuis pour cela;
au contraire, M. F. R. Lefebvre, son
pilote, s'est beaucoup intéressé cette
année à la recherche de bons joueurs
locaux, et son travail fut très efficace
puisque le club n'a pas encore subi de
défaite depuis le commencement de la
saison. Sorti victorieux des Douanes,
de Montréal, de Laprairie et de plu-
sieurs autres, la population de Saint-
Jean peut espérer qu'il fera bonne fi-
gure avec le Sainte-Cécile.

Les batteries sont comme suit: San-
toire et Dazé de l'Université de Bur-
lington, pour le Sainte-Cécile, et P.
Trahan, Bissillon et Alexandre pour
le Richelieu.

Encourageons notre équipe et sa-
chons l'appuyer de toutes nos forces
dans cet essor sportif qu'il semble
vouloir donner à notre ville. Unissons-
nous afin de contribuer à ses victoires
et à sa gloire. Soyons fiers et heureux
de cette génération d'athlètes, et c'est
par l'encouragement que nous les fa-
voriserons dans la poursuite de leur
idéal.

Formons notre jeunesse et rendons
la forte par des spectacles gais, sains
et éducatifs; des spectacles qui flat-
tent leur activité intellectuelle et qui
stimulent leurs dispositions physi-
ques. N'oublions pas cette parole et
ne la perdons pas de vue: Sain de
corps veut dire sain d'esprit, et c'est
en occupant le corps qu'on demeure
sain d'esprit.

Afin de placer la population Sainte-
Jeannoise en meilleure position de
favoriser la jeunesse de sa présence,
la Direction a décidé de mettre les
prix d'entrée à 30 centins pour les
grandes personnes et 15 centins pour
les enfants.

Railfions-nous et donnons à notre
équipe cet appui et cette marque d'es-
prit vraiment sportif en nous rendant
en foule au terrain de l'Exposition, di-
manche le 18 juillet prochain.

UNE AUBAINE POUR LA VILLE DE SAINT-JEAN

La compagnie Cluett Peabody Co.,
qui avait transporté son département
de chemises à Kitchener, a décidé de
fermer les portes de son usine dans
ce dernier endroit et de ramener ce
département à Saint-Jean. C'est une
aubaine pour notre cité, car la com-
pagnie va employer près de 250 em-
ployés de plus qu'actuellement.

M. Maurice Vandeweghe, de la
compagnie Vandeweghe Ltd., dont
l'usine a été incendiée dimanche, le
4 juillet, a annoncé que cette usine va
être reconstruite sans délai. Déjà plu-
sieurs hommes sont employés à dé-
truire les ruines.

Temps, 2191-2, 2191-4, 2193-4.
Free for all, \$400.00.
Patch McGregor E. W. Chit-
tick, Teeswater, Ont. 1 1 3 1
B. Jérôme, E. Larochelle,
Bedford. 2 2 1 2
John Hwey, H. Dubuc,
Montréal. 3 4 4 4
Hal Abbe, R. E. Lewis,
Moore, N. Y. 4 3 2 3
Temps 2151-2, 2141-2, 2181-2,
2161-4.

LES LIBÉRAUX À L'ŒUVRE

L'honorable M. Cardin met les dé-
légués de la Fédération en garde con-
tre les campagnes de certains jour-
naux. Il conseille aux organisateurs
aux chefs de commencer dès mainte-
nant leur campagne. Il est pra-
tiquement entendu qu'à moins de cir-
constances extraordinaires, il n'y au-
rait pas de conventions pour le choix
des candidats libéraux dans les pro-
chaines élections fédérales, dans le
but de gagner du temps et de per-
mettre aux organisateurs libéraux de
dresser leurs plans de travail, et aussi
parce que les députés élus par le peu-
ple en octobre 1925 n'ont fait que six
mois de session et qu'il ne serait pas
juste de les forcer à passer de nou-
veau par les formalités d'une con-
vention qui amènerait le même choix
et qui constituerait un travail absolu-
ment inutile. "D'ailleurs, la meilleure
des conventions, déclare l'honorable
M. Cardin, c'est bien l'élection par le
peuple de ses députés et ceux-ci, de-
puis la dernière élection n'ont pas eu
le temps de démentir."

Par conséquent, M. Aldéric Benoit,
notre député à Ottawa, briguera de
nouveau les suffrages de ses électeurs.
Peut-être sera-t-il élu par acclama-
tion? Ce serait là une preuve d'appré-
ciation pour le zèle et le dévouement
déployés dans l'intérêt de tous.

ACHETEZ CHEZ VOUS SI VOUS AIMEZ VOTRE VILLE

On étonnerait bien des gens en leur
disant qu'ils sont des mauvais patriotes,
de mauvais citoyens.

Ils clameraient bien haut leur
amour pour leur ville ou leur localité,
et, cependant, l'accusation s'adresserait
bien à eux.

Comment peuvent-ils dire qu'ils ai-
ment leur ville ou leur localité, s'ils
n'encouragent pas l'agriculture, l'in-
dustrie et le commerce locaux, s'ils
achètent, en un mot, à l'étranger.

Aimer sa ville ou sa localité, c'est
vouloir que tout y prospère — agri-
culture, industrie et gouvernement
municipal. Or, ceux-ci ne peuvent
prosperer si vous portez votre argent
à l'étranger.

Vous aimez votre localité, dési-
rez-vous; eh bien! ACHETEZ-Y TOUT CE
DONT VOUS AVEZ BESOIN.

Vous voulez y vivre heureux et
prosperer, semer le bonheur et la pro-
spérité autour de vous. ACHETEZ
CHEZ VOUS!

Vous voulez que vos marchands et
vos agriculteurs vendent à l'aise,
bonnes conditions qu'ils ont. Le meil-
leur moyen d'y arriver, c'est: ACHE-
TEZ CHEZ VOUS!

Vous aimez votre ville et votre lo-
calité, ACHETEZ ET FAITES ACHE-
TER CHEZ VOUS!

Faites vous l'apôtre ardent et con-
vaincu du commerce et de l'agricul-
ture de votre localité et de votre ville.
Prêchez de parole et d'exemple. FAI-
TES ACHETER, MAIS SURTOUT,
ACHETEZ CHEZ VOUS!

SECURITE VS VITESSE

La sécurité du public voyageur et
des résidents le long des grandes rou-
tes devient de plus en plus préoc-
cupante. En face de la véritable fréné-
sie de vitesse qui semble s'être em-
parée de certains chauffeurs, on est à
peine sorti de leurs maux; la vie
des enfants est constamment exposée;
le bétail est abattu sans pitié; les oc-
cupants des automobiles risquent la
mort à tout instant.

Comme conséquence des plaintes
qu'il reçoit de toutes parts le ministre
de la voirie a décidé de rétablir le sys-
tème des officiers de vitesse ("spot-
ters") autrefois en usage. L'an der-
nier, à la demande des automobilistes,
il avait remplacé ces officiers de vi-
tesse par des officiers motocyclistes.

On lui avait représenté que la loi n'en
serait pas moins observée et que la sé-
curité du public n'en souffrirait pas.
Les faits ont prouvé le contraire.

Il serait regrettable que tout le tra-
vail et tout l'argent dépensés pour
donner à la province un réseau de
bonnes routes n'eussent pour seul ré-
sultat que d'augmenter le nombre des
accidents. Il faut avant tout protéger
la vie du public; la vie des résidents
le long des grandes routes, la vie des
enfants, la vie des automobilistes eux-
mêmes. Chacun a intérêt à ce que la
loi soit observée. Plus que personne,
les chauffeurs téméraires ont intérêt
à être protégés contre eux-mêmes. Ils
sont le petit nombre, heureusement.

La grande majorité des automobilistes
a le souci de sa sécurité. Pour ces au-
tomobilistes prudents et respectueux
de la loi, la décision du ministre de
la voirie sera accueillie comme une
nouvelle preuve d'intérêt à leur égard.

PAYS HEUREUX

Le cardinal Dubois et les prélats
distingués qui l'accompagnaient ont
reçu dans notre province un accueil
chaleureux que la foi ardente de
la population a revêtu d'un cachet
particulier. Les éminents visi-
teurs en gardent, nous en sommes
convaincus, un souvenir durable.

Après avoir retracé l'itinéraire suivi
au cours de leur randonnée à travers
Québec et décrit les réceptions dont
le cardinal Dubois et ses compagnons

ont été l'objet, la "Semaine Religieuse"
de Montréal, sous la signature de
M. le chanoine Arbour, dit:

"Les cardinaux ont dit à Chicago,
qu'ils devaient leur voyage à la géné-
rosité de celui qui les avait invités;
ils pourront en dire autant de leur vi-
site au Canada. Et chose digne de re-
marque, c'est qu'il a suffi à Mgr l'ar-
chevêque-administrateur de Montréal
d'exprimer un désir pour que toutes
ces organisations publiques ou privées
misent leurs ressources à sa dispo-
sition."

"Nous habitons vraiment un pays
heureux où les pouvoirs religieux et
civils, les évêques et les autres chefs,
vivent dans les rapports de la plus
grande confiance et de la plus réelle
sympathie."

Où, nous habitons un pays heu-
reux, et les diverses provinces qui
composent la Confédération cana-
dienne, Québec est incontestablement
celle où s'épanouissent le plus libre-
ment et le plus complètement les
valeurs précieuses de la justice, de
l'équité, du respect des droits acquis,
de la tolérance et de la liberté. C'est
pour cela qu'il importe de bannir de
nos rangs les brandons de discorde,
les prophètes de malheur qui volent
tout en noir, qui parlent sans cesse de
persécution et de persécution, qui
s'occupent de la présence de l'ennemi
à tous les carrefours de la route.

C'est en restant fidèles à notre lan-
gue et à notre foi, attachés à nos in-
stitutions, à nos lois et à nos coutumes
que nous verrons régner le bonheur
et la paix dans notre pays.

Il n'y a pas de danger que nous dé-
rognions de nos ancêtres et que nos en-
fants démentent de leurs pères!

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Rome, 12. — Mgr R.-M. Rouleau,
évêque de Valleyfield, Qué., a été, au-
jourd'hui, promu archevêque de Qué-
bec, est-il annoncé au Vatican.

Mgr Alfred Langlois, administrateur
du diocèse de Québec et évêque titu-
laire de Titopolis, est nommé évêque
de Valleyfield à la place de Mgr Rouleau.

NOMINATIONS OFFICIELLES
Ottawa, 12. — Le R. P. Lemmens,
secrétaire de Son Excellence Mgr Pie-
tro di Maria, délégué apostolique, dé-
clare que l'on confirme officiellement,
à la délégation, la nomination de Sa
Grandeur Mgr Raymond-Marie Rouleau,
Dominicain, au poste d'archevêque
de Québec et celle de Sa Gran-
deur Mgr J.-Alfred Langlois, au poste
d'évêque de Valleyfield.

Mgr Rouleau remplace feu Mgr
Paul-Eugène Roy à Québec et Mgr
Langlois prend le siège de Mgr Rouleau
à Valleyfield.

LE NOUVEL ARCHEVEQUE
Sa Grandeur Mgr Raymond-Marie
Rouleau, le deuxième évêque de Valley-
field, est né à l'Isle-Verte, le 6
avril 1866. Il fut ordonné prêtre à
Côte, en Corse, le 31 juillet 1892. Elu
évêque de Valleyfield le 9 mars 1923.

Il fut sacré le 22 mai suivant dans la
cathédrale Sainte-Cécile de Valley-
field par Son Excellence Mgr Pietro
di Maria, délégué apostolique au Ca-
nada.

SA GRANDEUR MGR LANGLOIS
Sa Grandeur Mgr Joseph-Alfred
Langlois, qui succède à Sa Grandeur
Mgr Rouleau comme évêque de Valley-
field, est né à Sainte-Claire-de-Dor-
chester, le 4 septembre 1876. Il fut
ordonné prêtre le 25 mai 1902. Nommé
le 14 juillet 1924, évêque titulaire de
Titopolis et auxiliaire de Québec, il
fut sacré le 23 septembre suivant
dans l'église de Saint-Sauveur de
Québec par Son Excellence Mgr Pie-
tro di Maria, délégué apostolique au
Canada. Mgr Langlois fut ensuite, le
19 juillet, 1925, nommé administrateur
du diocèse de Québec.

Nos respectueux hommages aux
nouveaux prélats.

OPTIMISME SANS LIMITE DANS
L'AVENIR DE NOTRE DOMINION

Toronto, 9. — "Le Canada a de bon-
nes raisons d'avoir un optimisme sans
limite dans son avenir", a déclaré
dans une interview, aujourd'hui, l'ho-
norable Frank Carroll, membre du
conseil législatif de Québec et pré-
sident de l'Association des quotidiens.

"J'aimerais que le public étudie les
éblouissantes statistiques commercia-
les que l'on vient de publier, dit-il.
Nous avons une balance de commerce
de \$402,000,000, la plus considérable de
toutes les nations au monde. Con-
naissant la vérité au sujet de la si-
tuation de notre pays et de ses per-
spectives, personne ne peut être pes-
simiste, politiquement ou autrement."

L'AUTOCRATIE DE M. MEIGHEN

Saint-Jean, N.-B., 12. — Le "St.
John Globe" fait les judicieuses obser-
vations suivantes à propos de la crise
politique actuelle:

"Les journaux anglais avouent
franchement que le gouverneur gé-
néral a fait de l'histoire constitution-
nelle" en refusant de dissoudre le pa-
lement à la demande du premier mi-
nistre, n'est-il pas futile et ridicule
pour les journaux et les politiciens ca-
nadiens de prétendre qu'il a suivi les
précédents. Parce que le baron Byng
est un vaillant soldat et que son passé
est de ceux dont tout le monde serait
fier, on a une tendance à regretter sa
bêvue et à vouloir le défendre contre
toute accusation de partialité."

C'est à quel point on se consacre la presse an-
glaise, mais à quelques exceptions
près elle prend soin de justifier ni
d'excuser sa conduite et avoue fran-
chement que la demande de M.
Meighen pour la dissolution des Cham-
bers prouve que la demande de M.
King était justifiée dans les circon-
stances.

L'ERREUR DE TACTIQUE DE LORD BYNG

Les liens entre le Canada et la Gran-
de Bretagne ont été considérablement
affaiblis depuis quelques années, au
sens du "Temps" qui fait l'exposé de
la situation politique actuelle au Ca-
nada dans un long article.

La loyauté des Canadiens, dit le
journal, est incontestable, mais en
raison de la situation géographique
du Canada et du développement des
relations économiques avec les Etats-
Unis, tout malentendu entre Ottawa
et Londres est d'une nature parti-
culièrement délicate. Par conséquent,
l'erreur de tactique de lord Byng
peut avoir de graves conséquences,
parce qu'il est des questions que les
intérêts vitaux de l'Empire interdisent
de soulever entre la Grande Bretagne
et les Dominions, car personne ne
peut prévoir les conséquences aux-
quelles elles peuvent donner lieu en
des circonstances données."

UNE PERTE DE \$50,000,000

"Deux pays de l'Amérique du Nord:
les Etats-Unis et le Canada, ont l'hon-
neur d'être à la tête de toutes les na-
tions du monde, sous le rapport de la
proportion entre les années de pros-
périté et de dépression, d'après un
rapport qu'est à préparer le National
Bureau of Economic Research (Ré-
cente dépêche de New-York)."

Pendant ce temps-là
Je dépense.
Tu dépenses.
Il dépense.

Nous dépensons... quand notre si-
tuation économique commande que nous
profitions de notre prospérité relative
pour ECONOMISER.

On disait, autrefois: "Emparons-
nous du sol". Il faut dire aussi, au-
jourd'hui, "Emparons-nous de l'indus-
trie, de la finance, de la force écono-
mique", et nous pourrions résister"
(M. A. Sauvé, Ottawa, 26 juin). —
"L'avenir de notre race est beaucoup
plus menacé, aujourd'hui, dans le do-
maine économique et social que dans
le domaine religieux et national" (M.
l'abbé A. Perrier, 26 juin). — "Et quand
un petit peuple aperçoit dans la res-
tauration économique la condition mé-
me de sa propre existence, la nécessité
de ne rien perdre du fruit de ses ef-
forts devient impérieuse et, à certains
moments, tragique" (Le Rente)."

Ces opinions, entre mille, sont-elles
assez claires?

Rapprochons-les maintenant de
deux faits seulement:

"Au cours des dernières douze mois,
finissant le 30 novembre 1925, on a
enregistré, dans nos différents lieux
d'amusements (à Montréal seulement),
19,513,128 présences, ce qui a rapporté
une somme de \$668,606.56 (les jour-
naux), soit, à raison de 19 pour cent
d'entrée, \$6,886,065.66 — ou près de
\$10,000,000, si l'on tient compte du
reste de la province.

"L'an dernier, on y a vendu (dans
les magasins de liqueurs) pour
\$17,887,588.19 de boissons fortes. En
outre, le gouvernement a perçu 5 pour
cent de taxes sur \$15,315,300.12 de bi-
ères vendues par les brasseries. Cela
ajouté au montant de \$17,887,588.19 de

boissons fortes vendues par les ma-
gasins de gouvernement fait un total de
\$33,202,888.40. Les débiteurs de bière
ont pris un profit d'au moins 30 pour
cent, ce qui fait un total de vente d'au
moins \$40,000,000 de boissons dans notre
province". (Le Voyageur catholi-
que).

\$10,000,000 en théâtre! \$40,000,000 en
boissons!

\$50,000,000 de moins pour l'épargne,
dernière ressource sur laquelle nous
pouvions compter pour assurer plus
tôt notre émancipation économique.
\$50,000,000!!!

"Si les chiffres ne gouvernent pas
le monde, ils indiquent du moins la
façon dont il est gouverné" (devise de
la Société académique de comptabilité
de France).

Nous, c'est par l'imprévoyance la
plus antipatriotique.—Roger du Ver-
nay.

BILAN DU CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Le bilan du Chemin de fer national
du Canada pour le mois de mai 1926,
accuse une augmentation de \$2,826,-
425.56 dans les recettes nettes sur le
mois de 1925 correspondant et une
augmentation de \$8,740,869.91 ou de
209.38 pour cent durant les cinq pre-

mières mois comparativement à la mè-
me période de 1925.

En mai 1926 les recettes brutes se
sont élevées à \$22,183,304, une aug-
mentation de \$3,937,366, ou de 21.58
pour cent sur le mois de mai 1925. Les
dépenses d'exploitation ont augmenté
de \$1,111,140.44 ou de 6.23 pour cent.
Les recettes nettes se sont élevées à
\$2,826,425.56 une augmentation de
\$2,826,425.56 ou de 706.71 pour cent.
Le quotient d'exploitation fut de 85.46
pour cent contre 97.81 sur le mois
correspondant de 1925.

La période des cinq premiers mois
accuse aussi une augmentation sub-
stantielle. Durant cette période les re-
cettes brutes se sont élevées à \$98,-
685,109.00 une augmentation de \$11,-
346,028, ou de 12.99 pour cent compa-
rée à la période correspondante de
1925. Les dépenses d'exploitation fu-
rent de \$85,769,526.14 (une augmen-
tation de \$2,665,167.09 ou de 3.13 pour
cent) et les recettes nettes de \$12,-
915,582.86 (une augmentation de
\$8,740,869.91 ou de 209.38 pour cent).

Le quotient d'exploitation pour les
cinq premiers mois fut de 86.91 pour
cent comparé à 95.22 pour cent sur la
période de 1925 correspondante soit
une diminution de 8.31 pour cent.

augmentation de \$8,740,869.91 ou de
209.38 pour cent durant les cinq pre-

VENTE DE JUILLET Chez ELITE 5, 10, 15 a \$1.00

156 Richelieu

3
JOURS

SEULEMENT

3
JOURS

**Jeudi,
Vendredi,
Samedi.**

Les 15, 16 et 17 de Juillet

Occasions spéciales dans les marchandises sèches, vaisselles et
articles divers.

Faites-vous une habitude d'acheter au magasin "Elite"
5c, 10c, 15c à \$1.00.

Boite-surprise gratuite.

VENTE DE JUILLET

Chocolats Neilson
Rég. 60 et 75c
Pour 49c

Snap 19c
2 pour 35c

Kotex
Rég. \$1.00
Pour 69c

**Pâte à dents
Bertha**
Rég. 25c pour 19c

Camera No 2
Grandeur
2 1/4 x 3 1/4
Spécial \$1.79

Le Tonique
Peptona
Régulier \$1.25
Pour 98c

Brosses à dents
Rég. 35c Pour 19c
Absolument garanties

GRATIS
Samedi le 17 Juillet
Nous donnerons une boîte
de Poudre "Un Air de
Paris", Valeur de 59c avec
chaque achat d'un dollar.

Bonnets pour le Bain
19c à 98c

Savon Castille
Rég. 25c Pour 19c

FLIT
Contre les mou-
ches, moustiques
et mites
50c, 75c, \$1.25

Savon Palmolive
3 pour 25c

Savon Baby's Own
3 pour 25c

7 Rouleaux
Papier de Toilette
Pour 25c

Poudre Marceau
Valeur \$1.25
Pour 69c

Poupées
Rég. \$2.50
Pour \$1.49

Ces prix sont bons jusqu'au 31 Juillet.

Pharmacie Rexall
G. POULIN, Prop.
IBERVILLE ET SAINT-JEAN.

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIÉTÉ

M. et Mme J.-B. Gaudette, leur fils Roméo, passent une belle semaine chez leurs parents et amis à Boston et autres grands centres américains.

Mme Charles LeSueur et sa famille nous ont quittés pour un séjour à Old Orchard et Biddeford, Maine.

Mme Romuald Bessillon, ses enfants, Raymond, Marcel et Pauline, de Lowell, Mass., passent quelque temps dans les familles L. O. Perrier et Charles Comette.

M. et Mme Elphège Leduc, leur fils Jacques, Mme Hubert Leduc, M. André Leduc, de Pawtucket, R. I., sont retournés dans leur ville, après avoir passé quelque temps chez M. Philias Quintin, de la rue Saint-Paul, et chez d'autres parents et amis de Mont Saint-Grégoire. Ils ont fait le voyage en automobile.

Mme Georges Cathcart et ses deux fillettes de Bury, étaient en visite chez Mme Vve Ménard, de la rue De Salaberry.

Mme Philippe Bourret passe l'été aux Cédres, l'invitée de sa sœur Mme André Oulmet.

Mme Joseph Lalanne, de Mont Saint-Grégoire, était en visite chez M. et Mme Alphonse Dyer, de la rue Mercier, ces jours derniers.

M. l'abbé Neveu, supérieur du collège Sainte-Thérèse, Mmes Dugard Nadeau, Gustave Amiot, A. Laberge, Mlle Bechard, de Saint-Mathias, étaient en visite ces jours derniers, chez Mmes Vve J.-B. Langevin et René Bessette.

M. J.-E. Bélanger et sa famille sont revenus d'un voyage à Valleyfield, où ils ont été les hôtes de parents et d'amis.

Étaient en visite chez M. et Mme Arthur Labelle, M. le Dr et Mme Urgèle Labelle, de Springfield, Mass.; M. Zéphir Oulmet, de Los Angeles, Californie; Mme Joseph Bertrand, de Rouses Point, N. Y. Les distingués visiteurs visitent notre belle province en automobile.

L'hôpital général des Sœurs Grises d'Edmonton, Alberta, après onze ans d'absence, est de passage en cette ville ainsi que M. et Mme H. W. Audette, de Concord, N. H., et M. et Mme Arthur Thibet, de Casticook, tous en visite chez leurs parents, M. et Mme Félix Tétrault, de la rue Champlain.

POUR VOUS MESDAMES!

Souliers noirs de toutes formes et à tous les prix, de 50c à \$2.50 seulement. Chez Georges Saint-Germain.

PREMIERE GRAND-MESSE

A Saint-Jean, dimanche prochain, le R. P. Moreau, franciscain et enfant de la paroisse, célébrera sa première grand-messe en l'église de Saint-Jean l'Évangéliste.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Saint-Germain remercient de tout cœur, toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques, lors du décès de M. Georges Saint-Germain, huissier, décédé la semaine dernière.

COURS DE MUSIQUE

Toutes élèves anciennes et nouvelles de Mlle Blanche Chartier, qui désirent poursuivre leurs études musicales, peuvent donner leur nom au No 88 rue Saint-Jacques, le samedi et tous les jours de la première semaine de septembre.

FORTE TEMPÊTE

Samedi, Saint-Jean a été visité par une forte tempête. La pluie a tombé en si grande quantité qu'un grand nombre de caves du bas de la ville furent inondées. La foudre a tombé sur les fils électriques de la maison du Dr W. Monet, au coin des rues Champlain et S.-Charles, et a causé un court-circuit qui alluma un commencement d'incendie qui fut promptement éteint.

AVIS IMPORTANT

Toutes les personnes connaissant les noms de soldats de cette ville qui ont pris part à la grande guerre, et encore les noms des héros qui y sont morts, sont priées de les donner au "News" qui se chargera de les remettre à qui de droit, afin d'ajouter à l'inscription complète sur le monument que l'on désire ériger à la mémoire de ces vaillants soldats.

DE PASSAGE PARMIS NOUS

M. Georges-Antoine Camarale, qui occupe une position à la Florida Power Light Co., compagnie filiale de la Cie "General Electric", est en promenade chez son père, M. Arthur Camarale, gérant de la banque Canadienne Nationale de cette ville. M. Camarale retournera à Miami, Floride, le 24 du mois courant. Nous souhaitons la bienvenue au milieu de nous, à cet entreprenant jeune homme.

FEU MME M. MCGUIRE

Lundi, le 12 juillet, est décédée en cette paroisse, à l'âge de 39 ans, Catherine Elizabeth Fryer, épouse de M. Michel McGuire, inspecteur de machine. Son service a été chanté ce matin, jeudi, le 15 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. A la famille en deuil vont nos sincères sympathies.

NAISSANCES

Le 6 juillet 1926 a été baptisé Marie-Bella-Rita, née ce jour, fille de M. Adrien Samoislette, journalier, et de Agnès Lemaire, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Joseph Poirier, et la marraine Eva Samoislette, son épouse.

Le 9 juillet 1926 a été baptisé Joseph-Henri-André-Philippe, né hier, fils de M. Henri Roman, cultivateur, et de Valérie Roy, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Joseph Granger, cultivateur, et la marraine Marie-Victoria Roy, son épouse, de Notre-Dame de Stanbridge.

Le 10 juillet a été baptisé Joseph-Albert-Guy, né le 5 courant, fils de M. Delphis Choinière, menuisier, et de Thérèse Ménard, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Joseph Ménard, et la marraine Marie Racicot, son épouse, de cette paroisse.

Le 10 juillet 1926 a été baptisée Marie-Mélina-Rita-Anita, née ce jour, fille de M. Exilbert Moquin, journalier, et de Yvonne Poirier, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Camille Moquin, commerçant, et la marraine Malvina Dupuis.

Le 29 juin 1926 a été baptisé Joseph-René-Jacques, fils de M. Joseph Grenier, mouleur, et de Rosanna Plouffe, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Le parrain a été M. Fortunat Grenier, journalier, et la marraine Rose-Alma Biau, fille de M. Fortunat Biau, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste.

Le 9 juillet 1926 a été baptisé Joseph-Donat-Maurice, fils de M. Louis-Léon Besson, gérant, et de Marie-Louise L'Hérault, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Le parrain a été M. Donat Champagne, machiniste, et la marraine Anna Marchand, son épouse, Portneuve, Mlle Anna Chartrand.

Le 10 juillet 1926 a été baptisé Joseph-Philippe-Vincent, fils de M. Antonio Rogowski, ouvrier, et de Marguerite Corkley, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Le parrain a été M. Alphonse De Masschalek, mouleur, et la marraine Marie De Lodder, son épouse.

Le 11 juillet 1926 a été baptisé Marie-Adrienne-Gisèle, fille de M. Joseph Dupuis et de Alice Moreau, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Le parrain a été M. Eugène Dupuis, journalier, et la marraine Adrienne Marsan.

Le 11 juillet a été baptisée Marie-Claire-Rita, fille de M. Laurent Régier et de Amanda Gosselin, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Le parrain a été M. Rosario Régier, et la marraine Alida Régier, sa sœur, de Saint-Jean l'Évangéliste.

Le 11 juillet 1926 a été baptisé Joseph-Willifrid-Maurice, fils de M. Clarence Prédette et de Yvonne Rémy, de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Le parrain a été M. Auguste Prédette, et la marraine Elise Filion, son épouse.

MARIAGES

MATHEU-AUDETTE

Le 3 juillet, 1926 a été béni en l'église Notre-Dame Auxiliatrice, le mariage de M. Louis-Philippe Mathieu, fils de M. Olier Mathieu et de Emma Demay, de l'Assemblée avec Mlle Hortense Audette, fille de M. Jules Audette et de Emma Tisdell, de Notre-Dame Auxiliatrice. Les époux avaient pour témoin leur père respectif.

CHALIFOUX-ALLARD

Le 7 juillet 1926 a été célébré, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, le mariage de M. Louis-Alexandre Allard, veuf de Elizabeth Allard à Mlle Eliza Chalifoux, veuve de Xavier Sainte-Marie. Les témoins ont été MM. Alphonse Provost et Orla Audelin.

BOUTIN-GODIN

Le 5 juillet 1926, en l'église Notre-Dame Auxiliatrice, fut béni le mariage de M. Hector Boutin, fils de M. Gilbert Boutin, et de Josephine Grégoire, de Saint-Jean l'Évangéliste avec Mlle Aldée Godin, fille de feu Aimé Godin et de Corinne Tremblay, de Notre-Dame Auxiliatrice. M. Eugène Grégoire servait de témoin à son neveu, l'époux et M. Gustave Tremblay à sa nièce l'épouse.

RETOUR DE VOYAGE

Mme Michel Lanoue, de cette ville ainsi que M. et Mme J. B. Hatin, de Saint-Albans, Vt., sont de retour d'un beau voyage en automobile. Ils ont visité Saint-Albans, Vt., Burlington, Vt., Troy, Cohoes, N.-Y., Albany, N. Y., North Adams, Brooklyn, New-York, Schenectady, Coney Island, Trenton, N. J., Asbury Park, N. J., Newark, N. J., Hudson City, Morristown, Pennsylvania. Mlle Viola Plantier, de Trenton, N. J., est revenue avec eux pour visiter le Canada. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

M. LE DOCTEUR J. E. PHANEUF

M. le docteur J. E. Phaneuf annonce à sa clientèle et au public en général, que dès maintenant, il occupe sa résidence d'été avec sa famille, à côté de celle de feu l'avocat Morin, à Côtéville.

Les heures de bureau à sa résidence à Saint-Jean, seront de 2 à 5 p. m. et de 7 à 9 p. m. tous les jours.

A sa résidence d'été M. le docteur Phaneuf répondra à l'appel téléphonique 58. Aux heures de bureau, appeler 338 et en cas d'urgence la nuit, s'adresser à 23 rue Saint-Jacques. Comme l'on peut le constater, à toute heure du jour et de la nuit, M. le docteur Phaneuf est au service de sa clientèle.

PIQUE-NIQUE ANNUEL DE LA BELDING-PAUL CORTICELLI

Samedi dernier, le 10 juillet, les employés de la manufacture Belding-Paul Corticelli, au nombre d'environ 240, ont pris part au pique-nique annuel donné au parc King Edward, à l'île Gros-Bois. Le trajet se fit par convoi spécial, sur le Canadien National.

La journée s'écoula galement au milieu d'amusements variés; il y eut partie de balle au champ, entre les équipes des Costicook; puis lutte à la corde entre les mêmes équipes.

Les heureux gagnants sont Mlle Claire Martin, M. J. L. Herner, M. J. Larivière, M. Gilbert Roy, M. E. J. Monette.

Tous sont revenus le soir, enchantés d'une si belle journée de repos, passée à cet endroit idéal qu'est l'île Gros-Bois. Des remerciements de la part des membres des différents comités et des participants à ce pique-nique, sont adressés aux généreux donateurs de prix dans la circonstance.

POUR VOUS, MESSIEURS!

Plusieurs lignes de souliers et de chaussures en réduction, chez Georges Saint-Germain.

AUX CHEVALIERS DE COLOMB

Une cérémonie d'initiation au troisième degré seulement aura lieu à Rouses Point, N. Y., dimanche prochain, le 18 juillet courant, 1926, à trois heures de l'après-midi.

L'ex-député de district de Brooklyn, O. A. Tobin aura charge de la séance, et c'est pour nous une occasion exceptionnelle et avantageuse d'assister. Espérons que nous irons en grand nombre.

La réunion aura lieu à l'Auditorium Saint-Patrice, et l'heure est des plus favorable. Que chacun aille voir le secrétaire-financier avant de partir.

J. AIME LUSIER, Grand Chevalier.

NOUVEAU DOR

Samedi dernier, M. et Mme David Brault célébraient leur 50ème anniversaire de mariage. Cette fête des noces d'or donna lieu à une belle réunion de famille. Une messe d'actions de grâces fut chantée à 9.30 heures en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, par M. l'abbé D. M. Gamache; à l'orgue, l'Orphéon de Saint-Jean exécuta une messe harmonisée.

M. le curé J. E. Coursol fit en termes éloquentes l'allocution de circonstance.

Après la cérémonie religieuse, tous se sont rendus à la demeure des jubilaires où la journée s'écoula galement. De riches cadeaux furent offerts et M. et Mme David Brault remercièrent avec émotion leurs parents et amis réunis pour une si belle circonstance.

NOUVEAU BIJOUTIER-HORLOGER

M. Georges Bayard, ci-devant au service de la maison J. P. Meunier durant trois ans et demi, annonce à ses amis et au public en général, qu'il est en mesure de faire les réparations de toutes sortes pour bijoux, montres, horloges, gramophones et radios. Son nouveau local est situé au No 15 rue Richelieu, Itherville, téléphone 839-J. Sur demande l'on ira chercher à domicile les objets à être réparés. Service prompt et parfait.

CAUSES IMPORTANTES ENTENDUES EN COUR DE MAGISTRAT

Le magistrat Lemay, de Sherbrooke, a siégé ces jours derniers, et a entendu plusieurs causes. Il a condamné Jos. Barnoff, accusé de vol à main armée dans la banque de Sherrington, il y a deux ans, à subir son procès aux prochaines assises. On se souvient que Kin Rifkin et Norman Sylvester ont tous deux été condamnés pour cette même offense, à 9 ans de pénitencier. L'an dernier, l'accusé a été remis en liberté provisoire, après avoir fourni un cautionnement de \$5,000.

Antonio Forget, accusé de s'être approprié des obligations de la compagnie Baillargeon, appartenant à M. Gauthier, d'Itherville, devra comparaître, aujourd'hui, pour examen préliminaire. Il est en liberté provisoire après avoir fourni un cautionnement de \$3,000.

La cause de W. Langlois, accusé d'avoir fait la traite des blanches, a été aussi entendue. Ce procès a eu lieu à huis-clos. Seuls les témoins et les journalistes furent admis. Le magistrat a condamné l'accusé à subir son procès au prochain terme des assises. Jeannette Raymond, qui avait été un des principaux témoins dans le procès précédent, a été accusée par son père de vagabondage et a plaidé coupable. Sa sentence sera prononcée aujourd'hui.

LEON RACICOT, ACCUSÉ DE VOL DE BRIDE ET AUTRES PARTIES DE BÉRIER, A PLAIDÉ COUPABLE. SA SENTENCE SERA RENDUE AUJOURD'HUI.

AU PARC LAURIER

Une foule nombreuse s'est rendue au parc Laurier, mercredi soir, pour entendre le concert de fanfare donné par le cercle Philharmonique, sous la direction de M. J. G. Marien. Les morceaux au programme furent exécutés avec brio et la foule applaudit avec enthousiasme.

J.-J. Rousseau: "Quand le n'aura d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une contradiction se manifesterait forcément de dire: Tout ne finit par moi avec la vie; tout rentre dans l'ordre à la mort."

PELERINAGE A SAINTE-ANNE DE BEAUPERE

Nous renvoyons nos lecteurs en page 7, pour le tableau d'honneur et de prix concernant le pèlerinage à Sainte-Anne de Beaulieu, organisé par M. P.-D. Labrèche, ptre, curé à Notre-Dame Auxiliatrice, et qui doit avoir lieu le 31 juillet 1926. Que toutes les personnes qui désirent prendre part à ce pèlerinage se hâtent de donner leur nom; pour toutes informations s'adresser aux agents du Canadien National ou à l'organisateur, M. le curé Labrèche.

AU PALAIS DE JUSTICE

L'honorable Juge Lemay a, jeudi dernier, acquitté Germain Poulin, pharmacien local, qui l'on avait accusé d'avoir vendu sans prescription une liqueur contenant une proportion illégale d'un élixir.

Il s'agissait d'un élixir pour la coqueluche appelé "Pavéral" et communiqué administré aux enfants et aux adultes sur prescription du médecin selon les circonstances.

Devant la preuve faite, le savant magistrat a libéré notre concitoyen qui, de même que son employé a déclaré que ce sirop ne se vendait chez lui que sur prescription.

Me Ivan Sabourin défendait M. Germain Poulin.

N'oubliez pas de nous rendre visite cette semaine. La Maison Georges Saint-Germain fait une grande vente de chaussures noires. En face de l'Imperial.

AUTO FRAPPE SUR UN PASSAGE A NIVEAU

Mme Arthur Tremblay, d'Itherville, a été victime d'un grave accident sur le passage à niveau de la rue Queen, en cette ville. C'est un endroit très dangereux et déjà depuis longtemps il est question de faire poser des barrières à ce passage, mais rien n'a été fait encore.

Mme Tremblay était dans un auto conduit par son fils et était accompagnée d'un autre de ses enfants, âgé de 5 ans. Deux trains allant dans des directions différentes arrivèrent au passage à niveau en même temps que l'auto. Le chauffeur ne put voir le second train, qui frappa l'auto, le démolissant et blessant Mme Tremblay à la tête, ainsi que le chauffeur. L'enfant, âgé de 5 ans, sortit indemne de l'accident. L'état des blessés, heureusement n'est pas grave.

CHEZ LES CHEVALIERS

La réception faite aux dames de la Ligue canadienne, venus, dimanche dernier, en notre cité, fut des plus amicales et des plus gaies. Après la parade et le dîner, l'on se rendit aux salons des Chevaliers de Colomb où des discours furent prononcés par M. le procureur Rhéaume, M. le notaire Corbett, président associé des dames; M. le grand Chevalier Aimé Lusier, M. l'avocat Desjardins, grand Chevalier du conseil de Verdun.

Ensuite l'on se mit à l'œuvre pour jouer les parties de dames, qui furent très contestées. Environ une centaine de joueurs étaient groupés. Les équipes de Saint-Jean sortirent victorieuses par un résultat de 28 contre 17 ou à peu près. Les parties de croquet furent également très intéressantes, encore une fois, l'on se rendit à l'avantage sur leurs adversaires.

Tous gardèrent un souvenir inoubliable de leur court mais heureux séjour parmi nous.

FEU M. G. SAINT-GERMAIN

Jeudi dernier, est décédé presque subitement, M. Georges Saint-Germain, huissier de la Cour Supérieure du district de Saint-Jean. Le défunt était âgé de 62 ans et natif de Lebanon, N.-H.

Ses funérailles eurent lieu samedi matin, à 8 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste. M. l'abbé Fournier, de Saint-Hyacinthe, cousin du défunt, officia à l'office divin, assisté du Révérend Père Thibert, O. M. I., et de l'abbé Archambault, O. M. I., et de sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. l'avocat P. A. Chassé, le shérif Lasnier, Ed. L'Écuyer, Chs.-H. Lasnier, Moïse Bourdeau et G. Fortin.

Le défunt laisse dans le deuil, sept sœurs dont 4 religieuses de la Providence, Sœurs Saint-Georges, Madeleine de Béthanie, Saint-Ludger et Marie-Hercule; deux d'entre elles assistent au service; (Orléans) Mme Al-Jard; (Alice) Mme Lévesque; Mlle Robertine Saint-Germain.

Offrandes de messes: — famille P. A. Chassé, Saint-Jean; Mme Eugène Allard, Mlle Dora Lacasse, M. et Mme Ed. Dulac, M. et Mme J. O. Painchaud, M. et Mme Adrien Lévesque, Lebanon, N.-H.

Couronne de fleurs. — M. et Mme J. R. Courtemanche, Itherville.

Bonquets spirituels et sympathies: — La famille Ed. L'Écuyer, la famille Moïse Bourdeau, la famille Amédée Brault, la famille Geo. Fortin, Mtre Jacques Cartier, Saint-Jean; l'abbé A. Dubé, Natchua, N. H.; l'abbé A. Bélanger, Mlle Irène Coderre, M. et Mme J. O. Painchaud, Lebanon, N.-H. L'inhumation eut lieu à Lebanon, N.-H. Nos sympathies.

FEU M. OVILA TRAHAN

Nous sommes au regret d'annoncer la mort d'un brave père de famille cruellement enlevé à l'affection des siens, à la suite d'un pénible accident, survenu il y a une quinzaine de jours. M. Trahan était à coup de branches d'arbres au-dessus de sa galerie, lorsqu'à un moment donné, il mit le pied

dans le vide et fit une chute qui, au premier abord, ne parut pas mortelle, mais survint des complications qui entraînèrent la mort.

Le défunt était avantageusement connu parmi nous, brave citoyen, mutualiste dévoué, il comptait pour l'un des membres les plus actifs de la Société des Artisans Canadiens-Français.

Ses imposantes funérailles eurent lieu, mardi matin, à 10 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis venus de toutes parts. Le cortège de la maison à l'église, était des plus imposants, à la suite de la dépouille mortelle, remarquée, son père, M. Napoléon Trahan et ses huit frères, MM. Valentin, Joseph, Wilfrid, Edmond, Pierre, Xiste, Arthur et Emilie, puis la bannière des Artisans et les nombreux membres; les élèves de l'Académie et leurs professeurs; le personnel de la maison Pierre Trahan, contracteur et la foule sympathique.

La levée du corps fut faite par M. le curé J. E. Coursol, M. l'abbé Daïpé, chantant le service funèbre, assisté du Révérend Père Thibert, O. M. I., et de M. le vicaire Vaillancourt, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue tenu par M. Etienne Guillet, l'Orphéon de Saint-Jean, sous la direction de M. L. O. Perrier, exécuta la messe de Perosi, avec la prose de Caelestin et le Domine de Sabatier. A la sortie, M. T. Brassard, régisseur à Montréal, rendit le Pie Jesu de Gounod.

Remarqués dans le chœur, M. le curé J. E. Coursol, M. l'abbé J. Matte, de Sainte-Cunégonde, MM. les abbés A. Hébert et R. Archambault, ecclésiastique. La quête fut faite par MM. Paul et Eugène Potvin, beaux-frères du défunt.

Le deuil était conduit par ses trois fils, MM. Léopold, Gérard et Jacques.

Les porteurs étaient MM. Antonio, Albert, Hector, Eugène, Paul et Georges Potvin, tous beaux-frères du regretté défunt.

Feu M. Trahan n'était âgé que de 43 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse née Albertine Potvin, onze enfants dont six filles: Lucienne, Adrienne, Rachel, Irène, Rolande et Anita; cinq fils, Léopold, Gérard, Jacques, Claude et Bernard.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie, entr'autres: Tributs floraux: — J. A. Lomme, couronne; M. Ed. Mombreaux, gerbe; Conseil de ville de Saint-Jean, couronne; Ed. et Vital Bourassa, Croix; M. et Mme Jos. Raymond, gerbe; M. Treffé Gervais, gerbe; Dorothy Bailey, gerbe, M. Philippe Ménard, bouquet de roses.

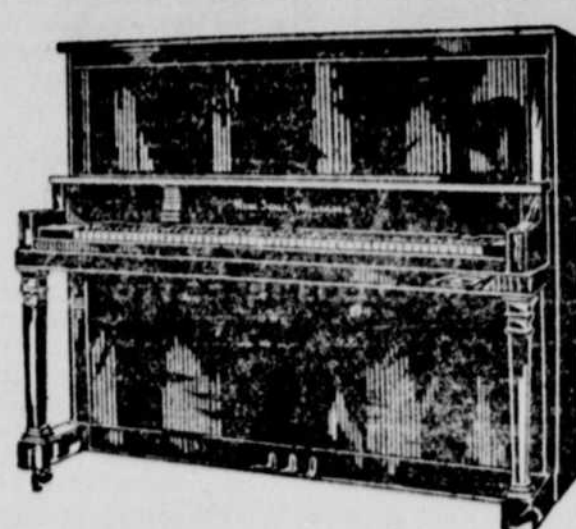
Messes: — Pierre Trahan, les employés de M. Pierre Trahan, M. et Mme Valentin Trahan, Famille Emilie et Wilfrid Trahan, M. et Mme Martial Rhéaume, famille Joseph Marceau, ses nièces, ses neveux, M. et Mme Henri Lancôt, famille Arthur Trahan, famille Jos. Trahan.

Sympathies: — M. et Mme Mathias, M. et Mme J. R. Courtemanche, J. Donat Tonne, J. Courtemanche, Georges Saint-Germain, les Sœurs Grises de l'Hôpital Saint-Jean, François Payette et fils, Berthe Lanculaut, M. et Mme Victor Gaudette, Dr J. Aimé Dussault, M. et Mme Olivier Paquin, M. et Mme H. M. Sénécal, la famille Victor Gaudette, M. et Mme Arsène Alexandre, Madeleine Langlois, M. et Mme Henri Hébert, Albion Jetté, M. et Mme Joseph Durocher, M. et Mme Valentin Poirier, M. et Mme Roméo Gaudette, famille Alida Trahan, B.-E.-L. Rhéaume, Mlle Germaine Duxtraz, Société des Artisans Canadiens-Français, Succ. No 520, Société des Artisans Canadiens-Français, Succ. No 5, famille El. Tremblay, M. et Mme Armand Mombreaux, M. et Mme Joseph Lange et famille, Mlle Dora Hébert, M. et Mme Joseph Poirier, M. et Mme Théodile L'Écuyer, Emilie Ouellette, la famille Zéphyr Thérien, M. et Mme Arthur Camarale, M. et Mme Cyrien Vinet, Joseph Hemmings, Paul Hemmings, M. et Mme Rosario Béchard.

Bonquets spirituels: — Famille Louis Hébert, Mme Philippe Béchard et famille, famille Eusèbe Mombreaux, famille Arthur Trépanier, famille H. Rochon, Mlle Cécile Vinet, Granger et Frères, famille Louis Boulaie, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, V. Bourassa, L. Racine, Ed. Bourassa, Thérèse Harbec, Dolorès Harbec, Mme Joseph Landry, P. Benoit, Martial Tremblay, L. Trahan, M. Saint-Germain, Estelle Beaulieu, Aurora Laroche, Marguerite Delpoitau, Léa Thout, M. et Mme Joseph Benoit, Annette Grégoire, Thérèse Lyons, J. W. Valise, L. Daignault, T. Poulin, A. Nolin, Aug. Bourassa, Alex. Thibodeau, H. Guertin, Ida Lebert, Dorothy O'Donnell, Germaine Phaneuf, Jeannette Granger, Alida Barré, Edmond Trahan, Annette Trahan, Emilie Perrier, E. Girardin, Eva Fortin, Alice Potvin, Georges Potvin, A. Cloutier, Mme Goyette, Y. Payette, Albert Bélanger, Joseph Caron, Dolorès Harbec, M. A. Campbell, Estelle Beaulieu, Martial Tremblay, Madeleine Dussault, R. Hébert, Rosa Mombreaux, Paul Potvin, Mme Lamoureux, M.-R. Lacombe, Lucien Chabot, M. Frédéric, Madeleine Rochon, M. Guertin, Mme A. Barré, Antonio Cloutier, Sylvio Fortin, M. Delpoitau, J. Caron, Mme Hammings, Eva Fortin, Albert Bélanger, Mme J.-A. Jetté, Gérard Marchand, Mme O. Lafrance, Mme Alex. Thibodeau, L. Dupuis, Marcel Gagnon, Alice Campbell, H. Sheppard, Mme O. Lafrance, Mme Henri Hébert, M. et Mme Joseph Benoit, Albert Bélanger, Parmenas Narbonne, M. Ecuver, M. Sasseville, J. P. L'Écuyer, M. Sheppard.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons l'expression de nos vives condoléances.

Le Piano Williams



Le piano Williams nous sommes le seul représentant à Saint-Jean, jouit d'une haute réputation; c'est pourquoi les artistes préfèrent s'en servir à cause du son riche et pur que lui donne ce magnifique piano Williams; il est fabriqué au Canada depuis 1849, et c'est la plus grosse manufacture de pianos de l'Empire britannique.

J. P. MEUNIER,

BIJOUTIER-OPTICIEN-OPHTHÉTRISTE

108 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN.

CETTE SEMAINE

Semaine des Souliers Noirs

Pour Hommes, Fillettes et Enfants!

50cts. à \$2.50

De toutes pointures et de toutes formes.

Passez voir nos étalages, et

cela vous convaincra que

telle est réellement

une grande VENTE

Geo. ST-GERMAIN,

Marchand de Chaussures

GROS ET DETAIL.

142 et 144 rue Richelieu, en face de l'Imperial.



Ventes—\$1233 Frais—\$27.15

Entre une année prospère et une année mauvaise, il y a une différence d'environ 15 pour-cent. Songez combien il vous serait facile d'augmenter vos ventes de 5, 10, 15 pour-cent cette année en inaugurant une méthode de ventes par Longue Distance.

Chaque jour, nous recevons de nombreux témoignages de marchands de petites villes qui ont fait l'épreuve et ont été surpris des résultats obtenus.

Voici un exemple récent: Nombre de ventes, 17; nombre de clients, 27; montant total des ventes, \$1,233; coût des 44 appels téléphoniques, \$27.15; pourcentage des frais de ventes, 2.2. Essayez la vente par Longue Distance — vous serez convaincu.



Agriculture

LE SOIN DE LA FRAISIERE

On devrait prendre tous les moyens nécessaires à cette saison de l'année pour stimuler la végétation des fraisières qui viennent d'être plantées. Les résultats obtenus par le Service de l'horticulture à la ferme expérimentale centrale ont rapporté de l'horticulteur, 1921) montrent bien clairement qu'il est extrêmement important de faire enraciner les jeunes fraisières de bonne heure. Efforcez-vous d'avoir toutes les places prises par des plants vers le milieu de septembre, puis retransplantez tous les nouveaux couvres. Chaque petit fraiser dans un rang enchevêtré devrait avoir au moins 4 à 5 pouces d'espace pour éviter l'encombrement.

On peut encourager la formation des couvres en enlevant les fleurs, en binant fréquemment et en appliquant des engrais azotés, et le sol manque tant soit peu de cet élément.

Les nouveaux essais d'engrais chimiques exécutés en 1924-1925, ont fait voir qu'il est très important d'avoir une quantité considérable d'azote assimilable en septembre. A cette saison un grand nombre de jeunes fraisières forment des boutons de fruits pour la récolte de la saison suivante, et l'application de nitrate de soude encourage le développement de ces boutons de fruits. Les parcelles qui avaient été traitées à raison de 300 livres à l'acre en septembre ont donné une récolte de 20 pour cent plus forte que les parcelles témoins, qui n'avaient pas reçu d'engrais chimiques, et plus de 10 pour cent de plus que les parcelles sur lesquelles l'azote avait été appliqué à la fin du printemps.

Comme cette période paraît être une période très critique dans le développement de la plantation, les planteurs feraient bien de songer à appliquer du nitrate de soude à raison de 200 livres à l'acre au commencement de septembre.

M. B. DAVIS,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

LA FENAISSON

Pour avoir du bon foin il faut couper la récolte au bon moment et la fane de la bonne manière. Le foin trop mûr perd beaucoup de ses feuilles et il est beaucoup moins nourissant.

En général les principes de la fenaison sont les mêmes pour toutes les plantes à foin. Il faut couper la récolte à la phase de maturité qui donne la plus grosse quantité de foin savoureux. Il faut éviter surtout qu'elle ne soit trop mûre, sinon on a un fourrage ligneux et beaucoup de paille.

Coupez le foin de trèfle lorsque la récolte est en pleine fleur ou que les têtes commencent à brunir. On coupe le matin dès que la rosée est évaporée. On peut le secouer à la main, puis le mettre, le soir, en veillottes assez petites, bien faites. C'est dans ces conditions, qui empêchent la dessiccation trop rapide des feuilles, que le foin se fane le mieux. On peut rentrer le foin directement au séchage de la veillotte au bout de quelques jours, mais on a de l'aide, il vaut mieux ouvrir les veillottes plusieurs heures avant le charriage, et on aura du très bon foin.

Il n'est pas aussi facile d'obtenir du foin lorsque le trèfle coupé est arrosé par une très forte pluie. Le trèfle très humide, laissé en grosses veillottes moites, si on l'étale au gros soleil, les feuilles noircissent et se détachent, laissant des tiges nues. Si le temps se remet au beau après la pluie, un moyen assez bon est de le laisser en veillottes le jour. Le soir, si le temps reste beau, on étale un peu les veillottes puis on le laisse en cet état toute

la nuit. Le foin sera alors en assez bon état pour être rentré le lendemain ou il peut être nécessaire de le remettre en veillottes pour le sécher complètement.

Charriez et rentrez le foin lorsqu'il est bien. En rentrant le foin ajoutez-y une ou deux livres de sel commun par tonne; il se conservera mieux et sera plus savoureux.

Coupez le foin de mil et le foin mélangé lorsque la graine se forme, ou comme disent la plupart des cultivateurs, "immédiatement après la chute de la deuxième fleur". Coupez le matin après la rosée, puis secouez ou retournez l'après-midi, et râteaux et mettez en grosses veillottes bien faites le soir; vous pourrez souvent rentrer le foin de ce type le lendemain. Dans de bonnes conditions, on peut se dispenser d'envellottes, on rentre directement du rouleau. On s'épargne ainsi beaucoup de travail lorsque ce moyen est possible.

Lorsque la température est très favorable, on peut parfois couper le foin de mil et les foin mélangés le matin et les rentrer l'après-midi. Il y a des arguments contre et pour cette pratique. Lorsque le foin est coupé à la bonne phase de maturité pour être le plus savoureux possible, il est douteux qu'il se conserve bien sous ce traitement. Plus tard cependant, lorsque le foin est un peu trop mûr, il est possible de réunir en suivant ce système.

B. F. TINNEY,
Station expérimentale fédérale.

LA FRANCE A GENEVE

Il faut avoir le courage de reconnaître que la Société des Nations vient de subir un échec. — Limité, fort heureusement.

La France souhaitait nettement que l'Allemagne et la Pologne présentent place au Conseil de la Société des Nations. Si l'une ni l'autre n'y sont entrées. Nous le regrettons vivement.

Certaines pourtant, dont la malveillance ne laisse pas échapper une occasion de s'affirmer, ont prétendu que la France aurait sa part de responsabilité dans cet échec. Et pourquoi donc? Parce que, paraît-il, il eût suffi de ne pas soutenir la candidature de la Pologne pour que le problème fût résolu le plus simplement du monde.

Nous pourrions répondre, d'abord, que nos contradicteurs auraient vraiment tort de se montrer plus germanophiles que les Allemands eux-mêmes. Ceux-ci, en effet, après avoir fait obstacle à l'admission de la Pologne dans le Conseil, ne sont-ils pas tombés d'accord avec la France pour accepter l'entrée simultanée de l'Allemagne et de la Pologne? Ce n'est pas sur un différend franco-allemand que les pourparlers de Genève ont échoué; c'est sur le vote opposé par le Brésil à l'entrée de l'Allemagne au Conseil. M. Briand, dont l'esprit de conciliation a été et hautement reconnu et célébré par tous les hommes impartiaux, a même tenu à faire prononcer par l'Assemblée, à défaut de l'admission effective de l'Allemagne dans la Société, — puisqu'elle était reconnue provisoirement impossible, — son admission morale.

Il reste que la France a soutenu fermement la candidature de la Pologne. Faut-il, en vérité, qu'elle s'en excuse? Nous estimons, au contraire, qu'elle peut et qu'elle doit s'en féliciter, car c'est l'intérêt le plus sûr de la paix internationale qu'elle a défendu en cette circonstance.

Qu'on ne l'oublie pas: il appartenait à la Société des Nations, aussitôt que l'Allemagne en fera partie, d'assurer la mise en oeuvre des accords de Locarno. Or, si ces accords proclamés et garantis par l'inviolabilité de la frontière du Rhin, on sait s'ils

restent muets quant aux frontières orientales du Reich; ils prévoient simplement une série de traités d'arbitrage entre l'Allemagne et les divers pays intéressés par ces frontières.

Nous nous ferions, certes, scrupule de sous-estimer la valeur de tels traités d'arbitrage, car elle est grande. Des traités d'arbitrage, toutefois, s'ils établissent une procédure pour la solution des conflits qui peuvent se produire n'épuisent pas les conflits eux-mêmes.

Or, ces conflits, qui ne le redoute? Il faudrait être aveugle pour ne pas les apercevoir, pour n'en pas mesurer, par avance, toute la gravité. Nous nous défendons d'être pessimistes; nous croyons que ces conflits, toujours possibles, toujours menaçants, peuvent trouver une solution amiable; nous croyons même que la solution équitable, pour les parties en cause, ne serait être une solution de force, et qu'elle doit être une solution d'entente.

Mais, alors, n'importe-t-il pas justement que les parties en cause, — c'est-à-dire, au premier chef, l'Allemagne et la Pologne, gardent, à Genève, un contact aussi étroit et permanent que possible? Nous n'ignorons pas que, même si la Pologne n'était pas membre du Conseil, une question qu'il s'agit de résoudre n'aurait été discutée hors de sa présence. Nous persistons à croire pourtant que les différends seront d'autant mieux et plus facilement résolus que les principales nations intéressées discuteront vraiment sur un pied d'égalité.

Tel est notre point de vue. N'est-ce pas celui de la paix elle-même? N'est-ce pas celui de la justice internationale? N'est-ce pas celui de la prudence, mère de toutes les sagesse?

Encore une fois, la France n'a pas à s'excuser de l'avoir défendu. C'est, tout au contraire, son honneur de l'avoir fait dans cet esprit de paix et de conciliation qui, jusque dans les crises les plus aiguës ne l'abandonne pas. On vient d'en avoir une preuve nouvelle.

LES VOYAGEURS DE L'UNIVERSITE SERONT BIEN REÇUS DANS L'OUEST CANADIEN

La cordiale réception dont furent l'objet l'an dernier, les excursionnistes de l'Université de Montréal, dans les grandes centres où ils s'arrêtèrent au cours de leur randonnée transcontinentale, aura servi à préparer un accueil encore plus chaleureux, semblable à celui de nos provinces, en juillet, sous l'égide de la grande université montréalaise. Les nombreuses lettres d'invitation reçues à date par le chanoine Emile Chartier, sous la direction duquel se fera la prochaine excursion, témoignent de l'intérêt que l'on porte dans les milieux de langue anglaise de l'Ouest, à la visite des Canadiens-français. Des maires, des secrétaires de Chambre de Commerce et de Boards of Trade, des recteurs d'universités ont formulé, en des termes des plus éloquentes, leur désir de recevoir nos compatriotes. De leur côté, les journaux de Winnipeg, Moose-Jaw, Calgary, Vancouver et Victoria ont annoncé le passage prochain du second groupe de touristes canadiens-français à travers les provinces de l'Ouest. Partout l'on attend les visiteurs et l'on se propose de les bien recevoir.

Voici des extraits de quelques-unes des lettres qu'a reçues le chanoine Chartier:

Le maire G. H. Webster, de Calgary, qui l'an dernier prononça un si éloquent discours de bienvenue au banquet offert aux excursionnistes de l'Université de Montréal à l'hôtel Palliser, dit dans la sienne: "Je suis en ne peut plus heureux d'apprendre

qu'un second groupe de Canadiens-français reviendra dans l'Ouest cette année. Heureusement que votre visite coïncidera cette fois avec la date d'ouverture de notre "stampede" annuel. Soyez assuré que nous ferons tout en notre pouvoir pour rendre votre séjour à Calgary aussi agréable que possible."

M. J. H. Hanna, secrétaire du Board of Trade de Calgary, dit de son côté: "Nous sommes enchantés de savoir que vous faites un second voyage transcontinental et que vous vous êtes arrangé pour passer une journée à Calgary. Permettez-nous de vous suggérer d'en passer une partie à l'Exposition. Vous y verrez, en plus des attractions du "stampede", des expositions intéressantes concernant les ressources de cette province."

M. Ernest Gagnon, greffier de la ville de Saint-Boniface, écrit pour sa part: "J'ai le plaisir de vous informer que notre ville sera heureuse de vous souhaiter la bienvenue lorsque vous lui ferez l'honneur de la visiter, comme l'an dernier."

M. Ralph H. Webb, maire de Winnipeg, dit, après avoir exprimé la satisfaction qu'il a éprouvée à la nouvelle de ce second voyage: "Ces visites sont essentielles pour cimenter l'union entre les diverses parties de notre vaste pays. Il faut que nous apprenions à nous connaître mutuellement, ainsi qu'à connaître les ressources et les possibilités du Dominion. Il ne doit y avoir ni est ni ouest."

M. W. A. R. Kerr, président infirmier de l'Université d'Alberta, à Edmonton, invite le chanoine Chartier et tout le groupe des excursionnistes à visiter les différentes facultés de l'université, après quoi le thé leur sera servi sur le campus universitaire. Il déplore le manque de contact per-

sonnel entre les divers éléments de la population canadienne et félicite l'Université de Montréal de son initiative.

M. J. A. McDonald, maire de Nelson, Colombie-Britannique, déclare que les citoyens et le conseil municipal sont fiers de recevoir les visiteurs de l'Est et d'agréer leur séjour dans la ville de Nelson.

Comme on peut le voir, les voyageurs qui prendront part à l'excursion de l'Université trouveront partout des gens anxieux de les recevoir et de leur être agréables. Ils remporteront ainsi de leur randonnée une impression qui en rendra le souvenir beaucoup plus vivace.

VIET DE PARAITRE

Le mot d'ordre de l'Action française du mois de mai rappelle l'importance de célébrer dignement le 24 juin et de pavoiser nos maisons aux couleurs du Canada-français. Ce fascicule continue la grande enquête de 1925 sur la défense de notre capital humain. H. Edouard Minville démontre comment la campagne au point de vue intellectuel, moral et physique est vraiment le réservoir de la race. Vient ensuite dix pages de Henri d'Arles sur le "Garneau" de M. Gastave Lacroix. Louis Deligny évoque dans un article synthétique le passé historique de l'île aux Tourterelles qui fut jadis une mission sulpicienne et un poste de traite d'une grande célébrité. Les amateurs d'histoire ne manqueront point de goûter la deuxième série de considérations de M. l'abbé Lionel Groulx sur "Les patriotes de 1837 et les châtiments de l'Eglise". Enfin, M. Harry Bernard, jeune romancier très bien doué pour qui le succès n'est pas le nombre des années, apporte sa réponse à l'enquête

sur les doctrines de la jeune génération. Et Jacques Brassier termine la Vie de l'Action française en conviant le lecteur au pèlerinage historique du 13 juin à Vaudreuil où les directeurs de la Ligue d'Action française iront commémorer à la fois les grands souvenirs de l'Outaouais et de l'île aux Tourterelles. Albert Lévesque, gérant de la librairie, maintient à l'affiche au concours très avantageux dans le dessein d'accroître le nombre des abonnés à la revue. Consultons-le. On se procure "l'Action française" au No 1735 rue Saint-Denis, Montréal.

CONSEILS PRATIQUES POUR LES BAIGNEURS

Voici une série de conseils pratiques que la Ligue de Sécurité de la province de Québec donne aux baigneurs:

Ne vous baignez pas si vous avez le cœur en mauvaise condition.

N'allez jamais vous baigner seul.

Ne vous baignez pas si vous avez chaud ou êtes fatigué.

Ne vous baignez pas après un repas, attendez au moins deux heures.

Pongez seulement à des endroits où vous êtes certain de la profondeur de l'eau.

Ne restez pas dans l'eau jusqu'à ce que vous soyez fatigué. Plongez sur le dos quelques instants, ensuite rendez-vous sur la rive.

Ne vous débattiez pas si vous êtes pris dans un rapide ou un remous, la force du courant vous ramènera à la surface, ensuite nagez vers le bord.

Apprenez la méthode de respiration artificielle. Vous aurez peut-être l'occasion de sauver une vie.

Madame de Staël: "Je ne sais ce que je donnerais pour m'approcher du confessionnal catholique!"

Après le dur labeur quotidien, rien ne vaut, pour restaurer les forces, cette boisson saine, à la fois apéritive et tonifiante, qu'est le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDES DE FLACONS
Gros: - 40 onces \$3.65
Moyens: - 26 onces 2.55
Petits: - 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie à Berthierville



UNE EXCELLENTE METHODE

Pour entretenir sa santé, une méthode certaine et peu coûteuse, c'est de prendre de temps en temps les

PILULES ROUGES

Les femmes qui souffrent de

Pauvreté du sang
Beau mal
Irrégularités

Dérangement
Troubles nerveux
Chlorose, anémie

Mélancolie
Tiraillements
Maux de reins

Insomnie
Palpitations de coeur
Migraine

Douleurs périodiques
Troubles d'estomac
Étourdissements

trouvent dans les Pilules Rouges le principe de vigueur et de force qui répond aux besoins de leur organisme.



Mme S. Langlois

des évanouissements fréquents. Après avoir été traitée par deux médecins sans que ma condition de santé changeât, j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges dont j'avais souvent entendu parler. Dès la cinquième boîte, j'ai noté un soulagement appréciable. Voilà quatre mois que j'en fais usage et il me fait plaisir de vous dire que je me sens très bien et beaucoup plus forte que je ne l'avais été depuis bien longtemps". Mme S. Langlois, 127, rue Maisonneuve, Montréal.



Mme Jules Montigny

ma famille. Plusieurs médecins m'avaient traitée sans parvenir à me soulager. J'ai essayé différents remèdes brevetés sans aucun résultat. Sur le conseil d'une voisine, j'ai pris les Pilules Rouges et après six mois je me sentais plus forte, mes jambes me faisaient moins souffrir et mes douleurs internes avaient diminué. Alors, j'ai continué ce traitement pendant un an et je me suis rétablie parfaitement. Je prends les Pilules Rouges chaque fois que je sens mes forces diminuer et elles ne manquent jamais de renforcer ma constitution. Je recommande les Pilules Rouges à toutes les femmes souffrant de pauvreté du sang, de faiblesse ou de nervosité". Mme Jules Montigny, 86, Marimack Street, Berlin, N. H.



Mme Joseph Lenneville

mède qui a eu raison de mes maux et qui m'a rendu la santé que je possédais aujourd'hui. Maintenant, je travaille fort et j'ai beaucoup d'endurance. J'ai toujours quelques boîtes de Pilules Rouges à la maison et au moindre signe de fatigue, j'en prends pendant quelques semaines. Je suis heureuse d'avoir l'opportunité de témoigner en faveur de ce remède que je considère comme souverain pour les femmes". Mme Joseph Lenneville, 8, Winslow St., Westbrook, Me.



Mlle Alice Matte

médecin consulté fut tout différent. Il dit qu'il fallait d'abord un bon tonique et lui recommanda les Pilules Rouges pour stimuler toutes les fonctions de l'organisme. Au bout de quelques semaines ma fille se portait déjà mieux. Cependant elle a continué de se traiter pendant un an; alors elle ne souffrait plus; la santé lui était complètement revenue". Mme E. Matte, Sorel, P. Q.

"Pendant au-delà de deux ans ma fille souffrait de faiblesse, de manque d'appétit et d'une douleur au côté droit que l'on croyait être de l'appendicite. Mais le diagnostic du

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. (N.B. Le No 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville). Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont dans des boîtes de bois, l'étiquette porte un No de contrôle et le nom de notre compagnie. Les indications de notre médecin dans le circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par le poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.



Cette délicieuse saveur de menthe fraîche vous donne à chaque coup de dent un plaisir nouveau. La gomme Wrigley est bonne, et bonne pour vous.

L'ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

Est Prescrit par les Meilleurs Médecins



En vente chez Armand Bourgeois, L. O. Régulier, Giroux et Poulin et Fournier et Frères.

CARTES D'AFFAIRES

LATOUR & DUPUIS, Inc.
Portes et chaises
Marchands de bois
Spécialité: Verre à vitres et couvertures d'amiante
19 COLLIN

ERNEST MOMBLEAU
PLUMBIER
Installation d'appareils de chauffage
Téléphone 562-w
58 RUE LAURIER — SAINT-JEAN

T. J. DAVIGNON
Contracteur général en construction
Spécialité: Finition de maçonnerie.
Finition en bois franc.
34 RUE FRONTENAC — TEL. 310-J

GEORGES MASSE
ASSURANCES GENERALES
Téléphone 785
127a Richelieu — Saint-Jean

O. LANGLOIS et Compagnie
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Richelieu et Saint-Jacques
SAINT-JEAN
Téléphone 118

J. B. CHARTRAND
ENTREPRENEUR GENERAL
En construction
Ouvrage en briques, plâtre et stuc
Réparations générales
16 rue Grégoire
Téléphone 236-J — SAINT-JEAN

CHARLES FREDETTE
Marchand de bois et ferronnerie
Matériaux de construction et aussi agent pour le Beaver Board
Tél. Bureau 87 RUE ST-JACQUES
Coin Laurier

THEBERGE et BEDARD
BOUCHER ET EPICIER
SPECIALITE: — Boeuf de l'Ouest
Epiceries, légumes, fruits, etc.
81 De Salaberry — TEL. 688

JOLIN & FRERE
"MARCHE IDEAL"
Epicerie de choix, bœuf, lard, veau, mouton, porc frais et sale, légumes, etc., etc.
TEL. 24 59 RUE SAINT-JACQUES

La Compagnie d'Assurance-Vie
Ordinaire—Populaire du Canada.

Plus d'un demi siècle au Service du Public
Fondée en 1874

The London Life

Insurance Co., London, Can.

AGENT GENERAL
A. R. NADEAU,
21ème Rue, 21ème Ave
Tél. 569-W IBERVILLE, QUE.

POUR LA PROPRETE ET LE CONFORT, FAITES INSTALLER UN

Brûleur à l'Huile

à par moteur à l'eau ou à l'électricité

Réservoirs

d'emmagasinage pour l'huile.

Pour toutes informations et détails, s'adresser à

H. VANDANDAIGUE,
140 rue St-Jacques, Saint-Jean
Téléphone 412-w

PAINKILLER PERRY DAVIS CONTRI Crampes — Entorses — Frissons.



Genuine
ASPIRIN

Reconnue par des millions et prescrite par des médecins contre

Rhumus Mal de tête Névrite Lumbago
Douleur Névralgie Mal de dents Rhumatisme

N'AFFECTE PAS LE CŒUR

Safe N'ACCÉPTEZ QUE LE PAQUET "BAYER" qui contient le mode d'emploi correct. Boîtes commodes de "Bayer" de 12 pastilles. Aussi, bouteilles de 24 et 100—chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monacaicidester de Salicylic Acid (Acetyl Salicylic Acid, "A.S.A."). Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent estampée la marque de fabrique générale, la "Croix Bayer".

Reconstituer les forces des Hommes affaiblis, voilà le but des

PILULES MORO

Hommes faibles, nerveux, vieillissant avant l'âge, qui épuisé par les souffrances, qui vous plaignez soit du cœur, des reins, de la vessie, de l'estomac ou de faiblesse générale, vous pouvez être ramenés à la santé et redevenir forts. Les Pilules Moro sont le régénérateur par excellence du sang et des forces nerveuses. Elles sont toujours employées avec succès pour tonifier l'organisme et rétablir le bon fonctionnement de tous les organes chez l'homme épuisé.

"Après une paralysie générale en 1904, je n'avais pu recouvrer mes forces ni refaire ma santé. Pendant deux ans je n'avais aucune force dans les bras, au point que je ne pouvais lever aucun objet tant soit peu lourd. J'avais aussi les membres engourdis et les médecins qui m'avaient traité craignaient que je perdusse l'usage de mes jambes. J'avais de violentes douleurs aux reins et je souffrais beaucoup. A mon insu, ma femme a écrit aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro et m'a fait suivre leurs recommandations et prendre les Pilules Moro. Trois mois après, mes bras et mes jambes étaient moins lourds, je marchais avec plus d'aise et je me suis complètement rétabli en moins de deux ans. Maintenant, malgré mes 67 ans, je marche bien, je n'éprouve aucune douleur et je reconnais que je dois cette santé à l'heureuse idée qu'à eue ma femme en me confiant aux médecins de la Compagnie Médicale Moro". M. John Lafleur, 122, Mullarky, Verdun, P. Q.

Les Pilules Moro sont en vente partout et envoyées par la poste sur réception du prix, 60 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566, St-Denis, Montréal.



Prêt-
pour tous les chemins

L'ÉPREUVE de la douche sur le châssis scellé est une démonstration frappante de la fiabilité du McLaughlin-Buick. Il peut paraître difficile de croire qu'un châssis d'automobile puisse fonctionner par sa propre force motrice sous une avalanche d'eau. Cependant le châssis McLaughlin-Buick l'a fait. L'eau ne peut pénétrer, la poussière ne peut atteindre les pièces mobiles du McLaughlin-Buick. Même les fils électriques sont scellés à l'intérieur d'un tube flexible à l'épreuve de l'eau et du feu.

Le McLaughlin-Buick est toujours prêt pour circuler sur n'importe quel genre de chemin dans n'importe quelle température. Il est particulièrement en état de fournir aux propriétaires d'un McLaughlin-Buick, un service de milliers et de milliers de milles sans exiger trop de soins, ni causer de trouble.

Les nouveaux termes très bas de paiements différés G.M.A.C. sont à la disposition des personnes désirant acheter un McLaughlin-Buick par versements faciles.

Il y a plus de "Meilleurs" McLaughlin-Buick en usage que toute autre marque se vendant à prix égal.

LASNIER & GALIPEAU,
coin Richelieu et Saint-Georges, Saint-Jean

McLAUGHLIN-BUICK

Téléphone 120

Cann & Strickland

BOIS ET CHARBON,

Courtiers de Douanes.
21 rue Richelieu SAINT-JEAN

POUR VOUS, AIMABLES LECTRICES

LES ÉTERNELLES VICTIMES

La vocation du martyr est une des plus répandues. On croit, du moins, fondé à le croire en écoutant ceux qui narrent leurs désillusions, exposent leurs maux — et qui se plaignent de leur entourage.

Nous connaissons tous, plus ou moins, de ces mécontents; à les entendre, nul au monde n'est accablé comme eux de souffrances physiques et de tortures morales; leurs doléances sont l'expression du plus naïf égoïsme. "Personne n'a passé par où j'ai passé..." Après avoir répertorié tout ce que j'ai supporté, ils se lamentent avec complaisance, bien convaincus de subir une destinée d'exception. Après cet exorde, ils vous infligent l'histoire des accidents fâcheux, des petites misères quotidiennes, des déboîtes de famille qui sont, hélas! le lot de chacun de nous ou presque, mais que tout le monde ne se croit pas obligé de prendre au tragique et de révéler à l'univers entier.

Le pire, c'est quand la victime affecte un air résigné et témoigne une mansuétude angélique envers ses bourreaux; ses parents et ses amis ne la comprennent pas, ne l'aiment guère, la soignent mal; les écrivains exercent envers elle une patience; les fournisseurs la grugent; elle supporte tout — ou du moins, elle l'affirme! — sans se plaindre, sans rendre au prochain ce qu'il lui fait et qu'il ne voudrait pourtant pas qu'on lui fit!

Nous savons ce qu'il faut en croire et ne pouvons, en conscience, nous attendre devant tant d'amertume. Ne sommes-nous pas plutôt tentés de plaindre ceux-là qu'on nous dépeint sous de noires couleurs? Nous saisissons vite le caractère de cette humeur chagrine et fantasque qui ne sait, au juste, ce qu'elle veut, qui désire obtenir le contraire de ce qu'elle demande, qui ne se contente de rien et voudrait tout exiger sans rien accorder. Ces êtres découragés sont faits pour exaspérer ceux avec lesquels ils se trouvent en rapports constants; leur sournoiserie, leur air de résignation, toute cette affectation de douceur agace les indifférents; cela devient une plaie dans la famille où les dévouements et les bonnes volontés s'épuisent sur ce roc plein d'aspérités.

Nous critiquons avec raison leurs tendances fâcheuses; elles sont plus communes qu'on ne le croit et chacun aurait avantage à faire là-dessus son examen de conscience, sans tomber dans la travers de ceux qui se plaignent toujours, est-ce que nous ne sommes pas tentés, souvent, de donner à ce qui nous concerne une importance excessive, au risque d'encombrier et de gêner le prochain par ce débordement de notre personnalité?

Nous proclamons volontiers le "moi" hâssable lorsqu'il s'agit de celui d'autrui. Mais le nôtre? Comme il nous semble précieux et exclusivement digne d'attention! Notre sensibilité s'émoussait pour les motifs les plus futiles lorsqu'il est en jeu, et notre vanité se traitait ingénuement pour de petites causes.

"Cela n'arrive qu'à moi", disons-nous. Et nous nous croyons sincèrement prédestinés aux longues attentes, aux démarches infructueuses, aux mécomptes que notre imagination transforme en catastrophes. Les autres les subissent, tout comme nous; il faut bien prendre son parti des inconvénients de l'existence et ne pas dépenser inutilement son énergie. A quel bon perdre notre temps et celui de notre entourage en récriminations contre le sort — d'autant moins responsables que notre insouciance est souvent dû à notre maladresse, à notre impatience, à notre insouciance, à des causes impondérables que nous ne pouvons toujours découvrir au premier moment?

Souffrir sans se plaindre est une dignité; se plaindre sans raison est une faiblesse. Sans doute un effort de volonté est nécessaire pour refouler en soi ses impressions; mais on serait le mérite de nos actes si nous n'avions pas de sacrifices à accomplir? Il serait cruel de railler ceux qui gémissent et dont la neurasthénie envahissante se répand en lamentations; tâchons plutôt, de dissiper leur erreur. Montrons-leur, si possible, que la bonne harmonie n'est faite que de concessions mutuelles — qu'ils ne sont ni plus ni moins malheureux que le reste des humains et que l'implacable loi de la souffrance à laquelle nous restons soumis se tempère de douceurs qu'il faut apprendre à connaître pour les apprécier. La vie est belle, beaucoup moins en raison des dons extérieurs et des avantages palpables qu'elle prodigue à certains que des richesses intérieures qu'elle permet d'acquiescer à qui sait les découvrir et les utiliser. Nous ne songeons pas toujours assez au profit moral que nous devrions tirer de nos épreuves. Se sentir de taille à lutter contre l'adversité, plus fort que la douleur, sans crainte devant le jugement des hommes comme devant celui de notre conscience, cela procure des jouissances autrement profondes que la possession de trésors fabuleux. Ceux-ci ne garantissent ni la santé physique, ni l'intégrité des facultés intellectuelles, ni la durée d'un bonheur, si grand et si complet qu'il soit. Les qualités de l'esprit et de l'âme, au contraire, atténuent nos disgrâces et multiplient nos joies; l'indulgence, la douceur, la politesse, la pratique de l'abnégation — qui n'est nullement incompatible avec

la fierté et qui nous élève au-dessus de nos désirs — nous assurent l'estime et la sympathie générales. Mais il faut travailler pour les acquérir, vaincre son humeur, renoncer à ses préjugés. Cela nous conduit à méditer cette vérité verbale: Pour être content des autres, il faut commencer par être content de soi.

"LEGENDE DU BAISER"

Le seul ange que Dieu laisse errer sur la terre: l'Amour, inventa un jour le joyeux baiser, dans l'île de Cythère; puis, fier de son invention, fier bien maternelle — demanda la permission d'aller, d'un coup d'ailes, la montrer aux anges, ses frères.

Le bon Dieu l'ayant permis, Cupidon s'envola dans les nuages qu'il traversa sans se reposer, puis monta longuement parmi les étoiles éblouissantes de clarté qui souriaient à sa venue.

...Arrivé au Paradis, où Jéhovah roi des rois tenait cour plénière d'anges, d'apôtres et de saints: au son des buccines et des luths, sous un dais de pourpre et d'or le bon Dieu Amour fit son entrée: Salut et joie à tous. Je viens de découvrir chez les terribles une tendre, oh, bien tendre c'est-à-dire un geste si délicieux, que sans plus tarder, j'ai voulu en faire profiter les cieux.

Tenez, voici la chose: "Et de sa bouche rose, fleurant le miel et l'amour, l'Amour baisa quelques anges".

— Oh! la bonne, la douce caresse. Encore! dirent-ils, heureux et charmés.

Et leurs fronts se tendaient pâmes, leurs ailes tremblaient d'ivresse.

— Oh! reste avec nous!... Nous t'en supplions à genoux, reste avec nous.

— Tout beau, mes chers amis, gardez pour d'autres vos tirades, leur répondit l'Amour, sans plus d'émotion. Entre nous, le Ciel m'importe peu et la Terre a grand besoin de moi; bonsoir, veuillez m'ouvrir la porte.

— Méchant! Tu ne sortiras pas, répondirent les anges résolus, en lui faisant une barrière de blanche aile et de bras roses. Nul autre n'aura tes baisers, nous te gardons.

Vainement, l'Amour essaya de passer, alors, il pleura, pria, jamais les célestes phalanges consentirent à s'ouvrir.

"Mon Dieu, venez à mon secours" dit-il de sa voix éperdue.

A cette plainte, Jéhovah se leva de son trône d'or et s'avança par l'étendue et sous chaque pas qu'il faisait, une rose naissait.

Voyant pleurer le candidat Amour il lui dit doucement, et chaque parole allumait, une étoile au firmament.

— "Combien de baisers donnas-tu?" — "Cent répondit l'ange à voix basse."

— "Combien de pleurs as-tu versés?"

— "Cent aussi!"

— "Bien! Je te fais grâce. Qu'on te délivre incontinent."

L'Amour rayonnant, s'enfuit vers le bon pays de Cythère, depuis, il est sur la terre, et sans que nul ange s'enflamme, il vient nous griser tour à tour.

Mais tôt ou tard, chaque baiser doit se payer par une larme.

NOTRE DESTINÉE

GAGNER SA VIE

Gagner sa vie. Petite phrase bien banale que nous prononçons tous les jours, que nous entendons partout, à chaque instant. Notre oreille y est si bien accoutumée que notre esprit n'y prête aucune attention. Et pourtant! Pensez-y une seconde à cette petite phrase toute simple, à cette phrase quotidienne; considérez-la non plus comme une formule mais en donnant son sens à chaque mot; considérez-la dans l'absolu, isolez-la entre deux silences pour qu'elle se grave mieux dans votre oreille, entre deux blancs pour qu'elle soit plus nette devant vos yeux... Vous entendez?... Vous voyez?... N'est-ce pas que c'est tragique? Gagner sa vie!

La vie, nous avions cru qu'on nous l'avait donnée. Eh bien! non. On nous l'a prêtée seulement. Même pas: on nous l'a vendue à tempérament comme du mobilier pour classes moyennes. Nous avons jusqu'à notre mort pour la payer. Et il ne faut pas espérer se libérer en quelques années pour pouvoir enfin jouir sans contrainte de cette vie, en ne devant plus rien à personne. Non. Ce n'est pas un forfait que nous avons passé en naissant. On nous a vendu l'existence au mètre. Plus elle est longue, plus elle est chère. Les paiements se font au jour le jour et si nous en manquons un seul on nous reprendra l'objet.

Enfant qui vient de naître, est pour l'instant tout à cette joie lumineuse de percevoir le monde, ne doute pas que tu y fais figure de débiteur. On te fait crédit maintenant, on fait crédit à tes membres qui commencent à peine à se déployer, à ton cerveau qui n'enregistre encore que les plus grossières sensations. Tu es une parcelle du capital humain. Fructifie! Fais gonfler tes muscles, imagine des idées dans ton cerveau, ouvre ton cœur pour y puiser toutes les économies de la jeunesse.

Maintenant te voici grand et fort. Chaque matin t'apporte cette volupté de sentir ton sang battre dans ta peau. Les forces se coordonnent en toi et

tes idées se précèdent. Il est temps de le mettre sur le marché.

Au point même où tu pourrais goûter le plaisir secret d'être inutile, la vie t'interdit de l'être. Sur cette terre où ton pas se marque comme un écho tu croiras pouvoir vivre comme un soldat sur le pays conquis. Eh bien! non, tu as une mission à remplir. Tu seras quelque chose. Tu seras inscrit sur le grand livre du Destin et peut-être sur l'annuaire des téléphones. Tu ne t'appartiendras pas de vendre le monde tu figureras dans l'inventaire.

Dans cette pièce à grand spectacle qu'est-ce que tu es, tu seras au premier rôle, une nullité, un simple figurant peut-être, mais chaque geste que tu feras, chaque mot qui sortira de ta bouche concourra à la perfection de l'ensemble.

Car ne crois pas que ce soit seulement avec de l'argent que tu acquitteras le prix de ta existence. Fuis les hommes si cela te plaît, échappe à toutes les servitudes de leur civilisation, passe les continents, les mers, pour aller vivre seul sur une montagne ou dans une île déserte et tu n'en seras pas moins contraint de gagner ta vie. Devant l'arbre-pain et l'arbre-lait qui t'offriront l'un sa chair et l'autre sa sève, tu seras encore tenu à un effort pour manger et pour boire. Et si tu te laisses mourir de faim et de soif, ton trépas servira encore à quelque chose: à engendrer des vies nouvelles.

Heureusement d'ailleurs, qu'il faut gagner sa vie. Comme tout nous paraît triste si nous la possédons en toute propriété, si nous nous promènon sur la terre avec des organes qui ne serviraient à rien, des mains qui n'auraient pas besoin de voir, des poumons qui seraient inutile de dilater. Nous nous ennuiions sans les tâches quotidiennes qui entretiennent en nous le principe de la vie. Nous n'avons pas le plaisir de nous gouverner mais nous avons celui de débâcher aux lois que la nature nous a tracées.

Et puis, imaginez que demain nous devenions nos propres maîtres, que la vie puisse se perpétuer sans lutte et sans effort, que nous devenions un univers dans l'univers et qu'il porte sa fin en soi. Il ne faudrait pas huit jours pour que nous regrettions le bon vieux temps où chaque aube qui se levait était pour nous une victoire. Décidément, ce n'est pas si tragique que ça de gagner sa vie. D'ailleurs, comment connaîtrions-nous le prix de l'existence, si nous n'étions pas obligés de la payer?

TARTE AUX ATACAS (Canneberge)

Mettez dans une casserole 1 pinte d'atacas et $\frac{1}{2}$ tasse d'eau. Laissez bouillir environ trois-quarts d'heure, puis ajoutez 2 tasses de sucre granulé. Quinze minutes après son premier bouillon, ajoutez-y un morceau de beurre gros comme la moitié d'une muscade et 1 demi-cuillerée à thé de cassia. Laissez refroidir.

MANIÈRE DE FAIRE LA CROUTE:

Mettez dans un tamis 2 tasses de farine FIVE ROSES avec 1 cuillerée à thé de sel, $\frac{1}{4}$ cuillerée à thé de soude (soda à pâte) et $\frac{1}{2}$ cuillerée à thé de crème de tartre. Sassez ces ingrédients, auxquels vous mêlerez parfaitement 1 petite tasse de saindoux. Délayez avec de l'eau froide en pâte assez molle pour être roulée. Roulez mince et garnissez-en vos tourtières graissées. Remplissez celles-ci avec vos fruits. Roulez mince les débris de pâte qui vous resteront, taillez-les en bandes larges de un huitième de pouce, croquez-les sur votre tarte très rapprochées les unes des autres, et faites cuire à four gai. C'est délicieux avec de la crème fouettée.

Café "VICTORIA"

Son Arôme est qu'un indice de son goût exquis

EN BOITES SCELLÉES $\frac{1}{2}$ ET 1 LB.

LAPORTE MARTIN LIMITÉE

BON EN TOUT ET PARTOUT
Les détails racontent l'histoire impressionnante des étalons de qualité strictement maintenus



Des ventes sans précédent sont une preuve tangible que le public voit dans le Véhicule à Moteur Dodge Brothers un char plus fort et plus fiable que jamais auparavant. Il donne plus de milles à un coût plus bas par mille. Il résiste à l'usage rude. Il exige beaucoup moins de réparations. Il offre une plus grande sûreté. Il excelle dans chaque qualité qui lui a valu son bon nom. En effet, vous n'avez qu'à comparer n'importe quelle pièce du châssis à la meilleure du passé—moteur, essieux, engrenages, coussinets, charpente, ressorts, arbres, équipement électrique—pour prouver comme les Dodge Brothers ont strictement et consciemment conservé et amélioré l'intégrité à base de leur produit.

Prix des Nouvelles Autos:
Auto de tourisme \$1030 Sedan \$1160
Coupé 1095 Sedan de Luxe 1385
f.a.b. Toronto—Taxes en plus.

A. E. GREGOIRE
DISTRIBUTEUR,
23 rue Champlain, - Saint-Jean
Téléphone 460

DODGE BROTHERS
MOTOR CARS
MADE IN CANADA

PÉLERINAGE

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE
ORGANISÉ PAR M. P. D. LABRECHE, PTRE.
curé de Notre-Dame Auxiliatrice, Saint-Jean, Qué.
SAMEDI, 31 JUILLET, 1926.
Par Train Spécial, via le Canada National R.

Stations	Départ (Heure solaire)	Prix des Billets Adultes	Enfants
Lacolle.	7.45 hrs. p. m.	\$7.50	\$3.95
CANTIC—Lacolle Jct.	7.50 hrs. p. m.	7.75	3.90
Stotenville.	7.59 hrs. p. m.	7.60	3.85
Girard.	8.05 hrs. p. m.	7.50	3.80
Grande Ligne.	8.11 hrs. p. m.	7.40	3.75
Saint-Jean.	9.00 hrs. p. m.	7.15	3.60
Lacadie.	9.10 hrs. p. m.	6.95	3.50
Brossard.	9.22 hrs. p. m.	6.65	3.35
Saint-Lambert.	9.45 hrs. p. m.	6.35	3.20
Saint-Hubert.	9.55 hrs. p. m.	6.25	3.15
Saint-Bruno.	10.05 hrs. p. m.	6.05	3.05
Saint-Basile.	10.15 hrs. p. m.	6.00	3.05
Beloeil.	10.25 hrs. p. m.	5.85	2.95

Arrivée à Sainte-Anne le 1er août, à 5 hrs. a. m.
Pour renseignements supplémentaires, s'adresser aux agents du Canada National et aux Curés des paroisses ci-dessus mentionnées. Billets bons pour retour jusqu'au mardi 3 août.

P. D. LABRECHE, Ptre. Organisateur.

La BRIQUETERIE St-Laurent

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbord 4904

Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.
PIERRE TRAHAN, Agent local, SAINT-JEAN

LIMITÉE MONTREAL.

Comme si vous trouviez de l'argent!

Nous vous donnons

\$1.00

Pour votre vieux fer à repasser—ordinaire ou électrique—à être appliqué sur le prix d'achat d'un

Fer Electrique S. C. P.

Prix de vente \$4.90, moins \$1.00 - \$3.90

Profitez de suite de cette offre. Apportez votre vieux fer dès aujourd'hui et obtenez un rabais d'un dollar sur le prix d'un fer neuf. Cette offre n'est valide que jusqu'à samedi, le 17 juillet.

Southern Canada Power Company Limited.

(Appartenant à ceux qu'elle sert)



NOUVELLES D'IBERVILLE

Ce soir, vers les huit heures, s'ouvrira le festival organisé par les membres du comité d'urbanisme. Ces fêtes auront lieu sur le terrain de l'Académie commerciale, rue quatrième. Au-delà de vingt kiosques dispersés d'ici de là, susciteront l'intérêt des visiteurs qui n'en doutent pas, assisteront en grand nombre.

Il y aura un concert musical exécuté par la fanfare de Saint-Jean. Des cadeaux précieux seront offerts aux gagnants des diverses loteries.

Cette soir, un programme spécial sera exécuté par des artistes et des amateurs de notre ville et de l'étranger.

Samedi soir, la fanfare de Mariville sera au programme.

Mardi soir, à moins d'une température absolument incertaine, les membres de l'Orphéon de Saint-Jean figureront au programme musical. Il va sans dire que l'assistance aura l'insigne avantage, ce soir-là, d'entendre du chant magnifique. Il y aura, en outre, un concert de fanfare par les musiciens de Parham; de l'acrobatie et une partie de boxe. Des rafraîchissements seront servis sur le terrain.

Le directeur-général, M. Ernest Thout, a été par un groupe de citoyens, évertués à faire de cette démonstration un succès artistique et financier, devant surpasser tous les résultats obtenus jusqu'à date.

Allons en foule encourager l'œuvre si éminemment locale du comité d'urbanisme, des citoyens d'Iberville.

Mlle Nina Provost, de Montréal, était en promenade dans Iberville, la semaine dernière.

Mlle Berthe Deslongchamps a été l'objet d'une amicale démonstration, le jour de son anniversaire de naissance, mardi, le 6 courant.

M. et Mme Wilfrid Frappier, de New-Bedford, étaient dans nos parages, dimanche et lundi de cette semaine.

M. Arcade Thout est à poursuivre des changements très notables à sa propriété sise coin de la rue première et de l'avenue sixième. M. Eugène Robillard, maître charpentier, dirige les travaux.

Le docteur Lebel, de Montréal, était en notre ville, jeudi, le 8 courant.

Jeudi dernier, au milieu d'un concours remarquable de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Longtin. Les porteurs étaient Messieurs Misael Demers, Amos Hamel, Leale Chevalier, Romuald Oudet, Joseph Blanchard, Cassimir Lacroix.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies de la part du public de cette ville et des paroisses environnantes. Aux membres de la famille Longtin, nous offrons nos plus cordiales sympathies.

Mme Néri Lafrenière, de Détroit, Michigan, était parmi nous la semaine dernière.

On a fait le nettoyage et le nivelage de l'avenue cinquième et sixième, ces jours passés. M. l'inspecteur Georges Oumet présidait les travaux.

M. l'abbé Victor Primeau, curé à Chicago, était l'hôte de son frère, M. Hormisdas Primeau, samedi et dimanche, les 10 et 11 courant. Le distingué religieux était l'un des membres du comité d'organisation, lors du récent Congrès Eucharistique, tenu dans la grande cité américaine, il y a quelques semaines.

M. et Mme William Brown, de Burlington, étaient en notre ville, lundi dernier.

Notre équipe de belle au camp a remporté une nouvelle victoire, dimanche dernier, en faisant mordre la poussière au club montréalais, si désireux de vaincre les joueurs campagnards. Tous les joueurs étaient en forme et notre zélé capitaine, M. Audet, n'a que des félicitations à leur adresse. Dimanche prochain, à cause du festival, qui occupera le terrain presque complètement, il n'y aura pas de doute. Il est probable que nos joueurs front visiter un club étranger. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

M. et Mme Alexandre Lebeuf, de Verdun, étaient dans nos parages, vendredi et samedi, les 9 et 10 courant.

Les travaux du cimetière se poursuivent avec régularité. Il n'est pas à mettre en doute que l'entreprise sera terminée cet automne.

Lundi matin, on chantait en notre église paroissiale, le service funéraire de Mme Henri Surprenant, décédée à la suite d'une courte maladie. A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

M. l'avocat Aldé Gosselin et sa famille étaient en visite chez son honneur le maire Contant, dimanche dernier.

Mlle Gertrude Millette, de Valleyfield, était parmi nous, dimanche, le 11 courant.

M. J. Martel, administrateur-gérant de la compagnie Anglo-Lumber, est actuellement en Angleterre, dans l'intérêt de l'industrie qu'il dirige dans Iberville, depuis quelques mois.

Les cadeaux offerts généreusement par le public, ont été exposés dans la vitrine de l'établissement de M. O. H. Lavoie et chez M. J. E. Laberge, marchand général.

La famille Longtin remercie la population pour les sympathies qu'elle lui témoigne, à la suite du décès de l'un de ses membres, M. Pierre Longtin.

M. L. M. Bienvenu, de Trois-Rivières, était en visite dans nos parages, vendredi et samedi, les 9 et 10 courant.

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de Madame Pierre Gosselin, survenue à Montréal, il y a quelques jours. Les funérailles ont eu lieu en notre église paroissiale.

mardi matin. A la famille en deuil, nous offrons nos condoléances.

M. et Mme Eddie Ballantyne, de Salem, Mass., étaient en notre localité la semaine dernière.

M. Frédéric Tétrault nous a quittés, mardi matin, pour la métropole, où il subira un examen pour l'admission à la pratique du notariat dans la province de Québec. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Mlle Berthe, Emilienne et Germaine Castonguay, de la Métropole, étaient parmi nous, dimanche, le 11 courant.

M. et Mme J. Bergevin, de Montréal, sont en notre ville pour quelques jours de villégiature.

Des démarches très sérieuses ont été faites récemment pour la venue d'une manufacture dans Iberville. Il est à espérer que de telles tentatives auront une issue favorable.

M. Aldéric Benoit, notre représentant à Ottawa, était de passage à Sabrevois et à Henryville, dimanche dernier, où il a rencontré plusieurs électeurs.

Madame Veuve Marcellin Godeau, de Saint-Basile, était ici, les 9 et 10 courant.

M. et Mme Origène Goyette sont partis mardi pour une randonnée en automobile vers la Gaspésie. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

M. Roméo Normandin, de Montréal, était parmi nous, les 11 courant. L'hôte de son père, M. Oscar Normandin, qui occupe une villa de la rue Richelieu, au cours de cette présente saison.

M. Uldéric Noisieux et sa famille nous ont quittés il y a quelques jours. Ils habiteront désormais la cité de Saint-Jean.

Mlle Jeanne Martel, de Montréal, écoulée quelques jours de vacances dans Iberville, l'hôte de parents et d'amis.

M. Georges Bayard, horloger et bijoutier, a ouvert un atelier au numéro 15, rue Richelieu, à Iberville. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

M. Georges Asselin et Léon Marchand, de Saint-Hyacinthe, étaient dans la localité, les 11 et 12 courant.

Nous sommes peints d'apprendre que M. Edmond Deneau, de l'avenue cinquième, est retenu à sa chambre pour cause de maladie. Nous formulons des vœux pour son retour à la santé.

M. et Mme Léopold Allaire et leur fille, Yvonne, étaient en promenade à Iberville, samedi et dimanche.

Mlle Louise Mignault, était dans la paroisse, dimanche dernier.

Mlle Madeleine Papineau est en promenade à Howick pour une huitaine, l'hôte de M. et Mme Siméon Beaudin.

Mmes Alfred Chabot, Alcide Papineau, Oscar Normandin et Mlle Cécile Chabot, étaient à Howick, mardi, le 13 courant.

Mlle Jeanne Beauchamp, de Montréal, était en notre ville, cette semaine.

Mlle Odile Poirier, de la paroisse, est entrée à l'Hôpital Saint-Jean, comme garde-malade. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Mlle Yvonne Lebeuf, de Verner, Ont., était dans la localité, la semaine dernière.

On nous informe de la mort de M. Léon Ménard, arrivée aux Etats-Unis, mardi le 13 courant. Le défunt était connu dans Iberville, où il comptait des parents et des amis. A la famille en deuil, nous offrons des sympathies.

La mort de M. Orla Trahan, de Saint-Jean, a causé beaucoup de regrets au sein de notre population. Nos sympathies à la famille si profondément éplorée.

Mme Philée Surprenant est retenu à sa chambre pour cause de maladie.

Mlle Roberte Lacombe, de Lachine, était ici, dimanche dernier.

Mlle Emilienne Lauray, de Montréal, passe une huitaine chez Mlle B. Deslongchamps.

Mme P. Contant est en visite à Montréal pour quelques jours.

La retraite annuelle des Religieuses du Schoelacht des Révérends Frères Maristes commencera vers le 15 juin.

M. et Mme Albert Clément, de Verdun, étaient parmi nous, mardi et mercredi, les 12 et 14 courant, les hôtes de parents et d'amis.

M. le docteur Urgèle Labelle, de Springfield, Mass., était en promenade chez M. Albéric Laurion, à sa villa d'été, les 9 et 10 courant.

Le docteur Malo et son épouse, de Montréal, écoulés les jours de la belle saison dans Iberville, les hôtes de M. et Mme Aldéric Laurion.

Son Honneur le maire Contant présidera l'ouverture du Festival, organisé par le comité d'urbanisme, jeudi soir, le 15 courant.

Mlle Léa Monbrun, de Montréal, et sa sœur Mme Gustave Bernier, étaient dans la paroisse, dimanche, le 11 courant.

M. Louis Marmier et sa famille étaient à Burlington, mardi dernier.

L'arc de fantasia élevé au coin de la rue première et de l'avenue cinquième, sera la porte officielle qui conduira sur le terrain du festival.

Les membres du conseil de ville se sont réunis jeudi, le 8 juillet, sous la présidence de Son Honneur le maire Contant.

Le conseil offre à M. Pierre Longtin, échevin du centre, ses sympathies les plus chaleureuses pour le deuil qui le frappe par la mort de son père.

MM. C. H. Brunelle et M. H. Balthazar traitent de l'opportunité d'ordonner la construction de certains trottoirs à des endroits où il n'en existe pas dans les limites de la ville d'Iberville. Cette question rencontre l'appui de tous les échevins et aura une proposition relative à la réalisation

du projet, la mesure est acceptée unanimement.

Lecture est faite d'une lettre de la brigade de pompiers ayant pour objet de changer certains membres. M. l'échevin Brunelle, président du département, est chargé de régler un tel différend.

On a accepté que la ligue Anti-Tuberculose soit autorisée à faire l'inspection hygiénique et de prendre à sa charge le département de l'hygiène et ce gratuitement.

La compagnie William Thomas Limited, demande au conseil de bien vouloir reconsidérer la restriction des panneaux à afficher ou enclencher dans certaines rues et avenues de notre ville. Les membres du conseil ont décidé de s'en tenir aux dispositions du règlement établi déjà à cet effet.

Nous félicitons nos échevins de la résolution qu'ils ont prise de ne plus tolérer un tel genre d'annonces.

Mlle Paulette Dubuc et Georges Monfils, de Québec, étaient dans nos parages, les 12 et 13 courant, les hôtes de parents et d'amis.

M. et Mme Wilfrid Boudreau et leur famille, ainsi que M. et Mme Pierre O'Leary et leurs enfants, sont allés passer les 3 et 4 juillet à Winooski, Vt.

M. J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

M. et Mme J. R. Courtemanche, employé de la maison Lévesque et Dupuis, était dans le cours de la semaine, de passage à Lebanon, N.-H., par affaire.

se rendra à Sainte-Anne de Beauré, laissant à Saint-Alexandre, le meilleur souvenir de sa visite.

Samedi soir, le 17 juillet, en la Salle Saint-Joseph, sera donnée au profit de notre église, une magnifique soirée dramatique et musicale, par le cercle dramatique Artisans, de Montréal. Le drame historique "Félix Poiré" de Louis Fréchette, sera joué et fera les délices des spectateurs. Il y aura dans les entr'actes, chant comique. Les enfants auront une matinée spéciale. Qu'on se le dise et en foule, le 17 juillet, encourager les œuvres locales.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

M. et Mme Armand Girard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Laurent-Parrain et marraine, M. et Mme Jules Girard, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. le curé D. Toupin est parti pour un voyage de huit jours. Il visitera ses parents à Saint-Cuthbert.

Pour accommoder les gens de la paroisse et le grand nombre de touristes, M. le curé Toupin a obtenu de Monseigneur, la permission de dire deux messes le dimanche. Une messe à huit heures et la grand'messe à 10 heures.

Nous formulons des vœux pour son rétablissement.

Mlle Lucienne et Gertrude Patenaude sont allées rendre visite à leur oncle, M. et Mme Albion Hébert, ainsi qu'à M. et Mme Philippe Fréchette, leur cousin, à Sabrevois, pour quelques jours.

Mlle Cécile et Jeannette Rainville sont les hôtes des familles N. et H. Jett